

BULLETIN DE LA SOCIETE FRANÇAISE D'EGYPTOLOGIE - 98

Octobre 1983

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 98 Octobre 1983

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

8 octobre 1983

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président, assisté du R.P. du Bourguet et de M. Jean-Philippe Lauer, vice-présidents.

Compte rendu de la précédente Assemblée générale

Mme Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 23 octobre 1982 (BSFE 95). Aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

M. Henri Cazelles, M. Robert Bouvenot, Mme Françoise de Cenival, Mme Gabrielle Kueny, M. André Laronde, M. Jean Lauffray, M. Bruno de Leusse, M. Charles Maystre, M. Jean Murat, M. Henry-Guy Peigné, Mme Suzanne Ratié, M. Pierre Robine, Mme Michèle Thirion, M. J.A. Varoquaux, M. André Vila, M. Heerma van Voss, M. Jean Yoyotte.

Nouveaux membres

M. Michel Bernardin, M. Guy Berson, M. André Bernand, M. Robert Blanc, Mlle Sylvie Caroff, M. Philippe Charbon,

M. Georges Chautard, M. Armand van Coppenolle, Mlle Nathalie Kayser, Mlle Claire Lalouette, M. Bernard Mathieu, Mlle Marie-Dominique Quémereuc, M. André Nied, M. Michel Savonnet M. Michel Sidhom, M. Joseph Uzan, M. Philippe Vasseur.
Bibliothèque de l'Université de Bordeaux,
Rolfing Memorial Library Teds, Deerfield, U.S.A.,
Thornton and Son, Oxford, Grande-Bretagne,
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Paris,
Kunst und Wissen, Stuttgart,
Bibliothèque Universitaire de Dakar,
Bibliotheca della Facolta di lettere, Catania,
Bibliothèque Universitaire de Rennes,
Maison d'édition «Champion, Slatkine», Paris,
Librairie de l'Université, Grenoble.

Le Comité de la Société Française d'Égyptologie a demandé à l'Assemblée générale de procéder au renouvellement d'un tiers des membres élus du Comité ainsi qu'au remplacement de membres décédés. La liste proposée est acceptée par le suffrage de 95 votants. Sont réélus et élus :

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DES MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ

Membres renouvelables :

M. l'Abbé Cazelles,
M. Bruno de Leusse,
M. Charles Maystre.

ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES EN REMPLACEMENT D'ÉLUS DISPARUS

M. Didier Bertrand,
M. André Caquot,
M. Labib Habachi,
M. William Kelly Simpson.

Rapport financier

Mme Claude Abelès, trésorière, présente son rapport financier pour l'exercice de 1982-1983.

Il est annoncé que le taux des cotisations a été porté à partir de l'année 1985 à :

Membres bienfaiteurs .... (avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)	360 francs
Membres titulaires	130 francs
Membres étudiants	80 francs

Nos adhérents qui voudraient compléter leur collection de bulletins de la SFE peuvent les acquérir au prix de 15 francs pour un bulletin simple et de 30 francs le bulletin double.

Il est demandé aux membres de la Société de bien vouloir effectuer le paiement de leur cotisation avant le mois d'octobre de l'année en cours; le rapport financier de notre Société étant présenté à nos adhérents durant l'Assemblée générale d'octobre.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER EXERCICE 1982-1983

DEPENSES

— Remboursement aux librairies Peeters et Masson-Service des R.d.E. des membres bienfaiteurs (n° 32 et 33)	80.748,80
— Impression des B.S.F.E. (n° 93 et 94)	23.049,00
— Frais de conférenciers	5.151,00
— Secrétariat	2.394,35
— Frais postaux	3.639,00
— Frais de banque	670,39
— Réception Mariette	3.080,00
— Frais exposition Champollion	4.592,00
— Subvention à la Bibliographie Égyptologique Annuelle	2.058,77
— Excédent des recettes sur les dépenses	26.699,58
	152.082,89

RECETTES

— Cotisations	137.445,75
— Vente bulletins anciens	3.377,75
— Vente R.d.E. (Imprimerie Nationale)	1.745,11
— Vente R.d.E.	1.360,00
— Don du Comité du Souvenir Champollion (participation à l'exposition)	3.930,00
— Dons	2.074,28
— Vente des lithographies : Exposition Champollion	2.150,00
	152.082,89

ACTIF NET

Européenne de Banque	160.855,94
Chèques Postaux	5.620,77
Caisse	987,79
	167.464,50

JUSTIFICATION DE L'ACTIF NET

Actif net au 30.09.82	140.764,92
Excédent des recettes 82/83	26.699,58
	167.464,50

L'exercice 1982-1983 présente un actif satisfaisant pour notre Société, cependant les dépenses d'impression de la revue 34 et du bulletin double n° 95, consacré entièrement à Champollion, restent à régler, ce qui représente un débours de 81.400 francs.

Sur cet actif nettement positif, la Société Française d'Égyptologie a jugé bon d'accorder, exceptionnellement, un prêt d'honneur à un jeune égyptologue français, d'un montant de 10.000 francs et, pour l'année 1984, d'attribuer à un étudiant étranger poursuivant ses études d'égyptologie en France, une bourse de même montant. Au mois de mars 1984 le candidat étranger, retenu par l'assemblée des professeurs d'égyptologie, sera présenté à l'Assemblée ordinaire.

Nouvelles de l'égyptologie

M. Jean Vercoutter s'adresse à l'Assemblée. «Durant notre dernière Assemblée ordinaire, au mois de juin, nous avons eu le regret de vous annoncer les décès de notre ami Dupont-Sommer, membre de longue date du Comité de la SFE, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Depuis Gaston Maspero aucun égyptologue n'avait été appelé à exercer cette haute fonction. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que le professeur Jean Leclant a accepté d'assumer cette charge qui lui a été confiée au mois de juin 83. Ce même mois il recevait la grande médaille d'argent d'Archéologie, décernée par l'Académie d'Architecture de Paris. Je dois également vous dire que, en la personne de Jean Leclant, élu membre de l'Académie des Sciences de Vienne, l'égyptologie française est honorée par l'Autriche».

L'année universitaire a débuté, pour l'égyptologie, avec une nomination : M[lle] Claire Lalouette est nommée professeur à l'Université de Paris-Sorbonne ; par ailleurs, M[elle] Dominique Valbelle a été proposée pour occuper la chaire d'égyptologie à l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Lille.

Le 27 octobre 1983, s'est tenue la IV[e] session de l'Association Internationale pour l'étude du droit pharaonique à la bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études. Des savants et des étudiants nombreux, étaient venus à l'invitation du Comité Directeur. M. Jean Leclant, professeur au Collège de France prononça le discours d'ouverture de la session, relatant l'histoire du petit groupe qui se réunissait à l'Institut d'Art et d'Archéologie, dès 1966 et qui avait mis en chantier l'étude systématique du droit pharaonique à partir des documents publiés isolément. L'impulsion donnée fut reprise par le professeur Theodoridès qui organisa un colloque sur le droit pharaonique à Bruxelles, lequel réunit une audience internationale et au cours duquel, la création de l'Association fut décidée.

Le président en exercise, Ibram Harari, présenta le thème du Colloque, «le droit public et les fondations», et termina son allocution par un appel à l'inscription de tous les chercheurs qui désirent apporter leur effort à une meilleure connaissance du droit pharaonique, qui eut une influence essentielle sur la formation et l'évolution des droits du bassin méditerranéen. Des fonds sont nécessaires pour assurer la publication des actes, la régularité biannuelle des réunions, et pour établir la liaison avec les autres groupes qui étudient les droits anciens du bassin méditerranéen.

Les communications dont le programme suit, furent suivies, chacune, de discussions d'ordre général.

1. M. Pierre Grandet — L'Égypte comme institution à l'époque Ramesside.
2. M. Pascal Vernus — Allusion au partage des acquêts dans une autobiographie de la Deuxième Periode Intermédiaire.
3. M. Joseph Modrzewski — Nouvelles considérations sur le code d'Hermopolis.
4. M[me] Bernadette Menu — Quelques réflexions sur les dotations funéraires privées.
5. M[lle] Dominique Valbelle — Institutions royales et règlements.
6. M[lle] Alessandra Nibbi — Evidence for the *rḫj.t*-people as permanent foreigners in Ancient Egypt, and some questions about their citizen rights.
7. M. Ibram Harari — La création d'une fondation en vue d'exploiter une mine d'or : Inscriptions de Wadi Kanais.
8. M. Shafik Allam — Les activités du prêtre funéraire en dehors des fondations.
9. M[lle] Hélène Cadell — Questions au sujet de termes d'apparence Égyptienne dans les texte Grecs provenant d'Égypte.

Les actes du colloque seront publiés.

La prochaine session aura pour thème : L'exploitation de la terre et ses formes juridiques, et se tiendra le 24 octobre 1985, à l'École Pratique des Hautes Études.

P.S. — Les demandes d'inscription sont à adresser à M. Ibram Harari, 8, Villa Spontini, 75116, Paris. La cotisation annuelle, de 50 FF, peut être adressée par chèque ou mandat postal au nom de l'Association Internationale pour l'étude du droit pharaonique.

Du 4 au 6 avril 1984 un Colloque est organisé par l'Université Hébraïque de Jérusalem ; le thème en est : «L'Égypte et la Bible».

Publications

- *Cahier de Karnak* VII, 1978-1981. Éditions : Recherches sur les civilisations, 1982.
- Claude Traunecker, Françoise Le Saout, Olivier Masson, *La Chapelle d'Achôris à Karnak* II. Éditions ADPF.
- Christiane M. Zivie, *Le temple de Deir Chelouit* I. Inscriptions du pylône et de la porte du temple, publication de l'IFAO 1982, réf. IF 579. – II. Inscriptions du pronaos, IFAO 1983, réf. 604.

— *Catalogue de la fonte hiéroglyphique de l'Imprimerie de l'IFAO*, 1983. Réf. IF 607 (nouvelle édition, 7000 signes).
— *Bulletin de Liaison du Groupe International d'Étude de la Céramique Égyptienne* VIII, IFAO 1983, réf. IF 608.
— *Studia in Honorem Bernardi V. Bothmer*, 1983. Cette publication en l'honneur de B. Bothmer est diffusée par la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth, Bruxelles.

En préparation :
— Du 24 au 26 mai 1982 s'est tenu à l'Université catholique de Louvain un colloque international ayant pour thème «L'Égypte et le monde Héllénistique». Les Actes du colloque sont en préparation.

Nécrologie

C'est avec quelque retard et une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Koefoed-Petersen. Il fit une partie de ses études en France où sa parfaite urbanité l'avait fait aimer de ses collègues, futurs professeurs, qui lui gardèrent toute sa vie attachement et estime.

Il faut consulter sa bibliographie pour comprendre l'amour d'un conservateur pour son musée. La vie de Koefoed-Petersen ne peut se dissocier de la Glyptothek Ny Carlsberg. À celle-ci il consacra tous ses travaux, tous les catalogues de la Glyptothek sont son œuvre; quand il publie en 1936 dans BAE V le *Recueil des inscriptions hiéroglyphiques de la Glyptothek Ny Carlsberg*, qu'il se passionne pour les deux belles têtes armaniennes de son musée ou, qu'il édite en 1942 le cercueil de la momie de Seskh-Nofru, c'est toujours un hommage à son cher musée qu'il tresse car jamais l'intérêt de l'égyptologue danois ne se démentira pour le beau métier de conservateur.

À sa famille, à ses nombreux amis et collègues la Société Française d'Égyptologie présente ses condoléances émues.

Chronique

Les membres de notre Société, nos lecteurs, amateurs et égyptologues, ont la parole. La SFE leur demande de prendre la plume, sans esprit de polémique, pour donner leur opinion, apporter, peut-être, d'utiles précisions sur une communication — mais, comme il est de coutume pour les études publiées par le BSFE, les idées exprimées sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient en rien engager la Société Française d'Égyptologie.

Que nos adhérents nous signalent les conférences touchant à l'égyptologie qui ont lieu en province et que, souvent nous ignorons, qu'un «retour d'Égypte» fasse l'objet d'une lettre bien venue, qu'une association se crée en vue de promouvoir la connaissance de l'Égypte; cette rubrique en informera les membres de la SFE.

Nous sommes heureux, ainsi, de nous faire l'écho d'une information qui nous est parvenue au mois de décembre 1983: le professeur Juan José Castillos nous signale la création d'une société urugayenne d'égyptologie et, d'un Institut qui formera en quatre années d'études les futurs égyptologues urugayens.

Dans le cadre restreint du bulletin, nous ne pourrons sans doute pas publier tout le courrier reçu mais à tous nos correspondants il sera répondu et, ainsi par l'apport de chacun, cette nouvelle rubrique sera vivante. Nous l'inaugurons par la note suivante que nous avons reçue de M. Michel Dewachter.

À PROPOS DE «CHAMPOLLION ET L'ACADÉMIE»

Dans son article si bien documenté (cf. *BSFE* n° 95, p. 12-31), le professeur R. Marichal a montré que les érudits élus à l'Académie entre septembre 1822, date de la lecture du *Mémoire sur les hiéroglyphes phonétiques*, et le 7 mai 1830, époque de l'élection de J.-F. Champollion, furent pratiquement tous non des «hommes du monde

qui voyaient surtout dans leur nomination le privilège de porter l'épée et un habit brodé», comme l'avait sévèrement écrit Renan, mais de véritables savants, et que c'est à d'autres causes qu'il faut en fait attribuer le délai de huit années imposé à l'égyptologue pour son entrée à l'Institut.

Dans le même ordre d'idées, il n'aurait pas été inutile, à mon avis, de dire clairement les mérites du juriste Pardessus qui, on le sait, fut préféré à J.-F. Champollion lors du scrutin du 27 mars 1829[1], car le rappel, sans commentaire, du vif dépit que ce choix inspira alors à Champollion-Figeac laisse planer un doute sur la valeur réelle de cette élection. Pourtant, comme nous allons le voir, il n'est pas possible de croire à une quelconque manigance car le Blésois, de dix-huit ans l'aîné de Champollion, avait déjà de réels titres à faire valoir à cette époque et l'on a eu tort de le qualifier légèrement d'«illustre inconnu»[2].

En effet, non seulement Jean-Marie Pardessus (1772-1853), Pardessus l'Aîné, dont le cours fut célèbre, avait occupé à Paris dès 1810 une chaire à la Faculté de Droit, avant de se retrouver, dix ans plus tard, conseiller à la Cour de cassation et devenir, en décembre 1826, vice-président élu de la Chambre des députés, mais c'était aussi un érudit écouté et en relation avec toute l'Europe[3]. Quant à sa bibliographie, inaugurée en 1806, elle est bien fournie: retenons simplement ici que ce fut précisément l'année précédant le fameux scrutin à l'Académie que Pardessus fit paraître le premier des six volumes de son principal ouvrage: *Collection des lois maritimes de tous les peuples jusqu'au XVIIIe siècle*, un travail dont M. de Portetz, professeur au Collège de France, publia un vibrant éloge dans le *Moniteur* du 27 janvier 1829[4]. Aussi, vue maintenant sous cet angle plus conforme à la vérité, cette élection qui, deux mois après ledit article, devait porter Pardessus à l'Académie apparaît moins étonnante. Cette façon de voir est d'ailleurs confirmée par les responsabilités confiées au Blésois par l'Académie, quelques mois seulement après son élection: c'est Pardessus qui, le 4 décembre suivant, présenta au ministre le rapport de l'Académie sur la réorganisation de l'École des Chartes[5]. Ainsi, il n'y a pas de raison de souscrire aux propos excessifs de Champollion-Figeac: «cette nomination a été l'objet des plus vives attaques, (...) la coterie des intrigants, (...) jamais pareil feu n'avait été allumé dans les champs académiques et littéraires, (...) les noms de Pardessus et Champollion, qui ne devaient jamais se rencontrer, se trouvent associés tous les matins, tirés ensemble par dix bouches à feu[6] ...». Il est plaisant de constater aujourd'hui que, sur ce dernier point, Champollion-Figeac se trompait lourdement, car, ô ironie du sort, il fut lui-même, depuis octobre 1830 jusqu'à la Révolution de 1848, professeur de diplomatique et de paléographie française à l'École des chartes: une institution où, précisément, Pardessus joua un rôle prépondérant de février 1830 à 1846[7] !

Cette mise au point étant faite, le calembour de Jean-François Champollion: «mis *par-dessous* Pardessus» demeure néanmoins et nous rappelle que le savant n'en restait pas moins facétieux et sacrifiait volontiers au goût alors prononcé pour les bons mots faciles dont, par exemple, Balzac, de neuf ans seulement son cadet, se divertissait fort. C'est encore à l'auteur de la *Comédie humaine* que peut faire songer Jean-Marie Pardessus: non seulement il fréquenta comme Balzac le collège de Vendôme immortalisé dans *Louis Lambert*, mais c'est également notre Blésois qui, en 1802, avait été chargé de la défense de l'un des principaux accusés de l'enlèvement et de la sequestration du sénateur Clément de Ris: un épisode qui, on le sait, a servi de trame à *Une ténébreuse affaire*.

On en conviendra aisément, les académiciens qui, le 27 mars 1829, retardèrent d'un an et six semaines l'élection de Champollion, ne commirent nullement ce jour-là un crime de lèse-majesté en donnant six voix de plus au juriste Pardessus. Leur choix fut amplement ratifié par la qualité des trois grandes publications que l'Académie confia ensuite au Blésois qui, en 1845, devait même avoir l'honneur de présider ladite Académie et dont le petit-fils, Eugène de Rozière, allait également, à partir du 30 juin 1871, rejoindre l'Institut. Non, décidément, Pardessus ne fut pas «un illustre inconnu»!

1. Ce n'est pas en *1828* (cf. L. LOISEAU, *Notice sur Pardessus jurisconsulte blésois*, Paris 1890, p. 16) ni en *avril 1828* (cf. H. HARTLEBEN, [illegible] 406, n. 1), mais bien le 27 mars 1829, qu'eut lieu cette élection.

2. Cf. *Le Nil et la société égyptienne*, Musée Borély, Marseille, 6 décembre 1972 - 1er mars 1973, p. [9].

3. À son sujet, consulter R. Dussaud, *La nouvelle Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1795-1914)*, vol. I, Paris 1946, p. 274-276 et y ajouter la notice de Louis Loiseau, citée ici à la note 1; ce texte correspond à une conférence faite le 27 novembre 1886 devant la Société Amicale de Loir-et-Cher à Paris.

4. Favorable également était l'analyse que publia Daunou, aussi en janvier 1829, dans le *Journal des Savants* (cf. p. 3-12).

5. Cf. *École des chartes – Livre du centenaire (1821-1921)*, vol. I, Paris 1921, p. XIV.

6. H. Hartleben, *BE* 31, p. 406, n. 1.

7. *Livre du centenaire* (cf., *supra*, n. 5), vol. I, p. XV.

Michel DEWACHTER
Chabris, Les Dupins, mars 1984

MEMBRES BIENFAITEURS 1983

Mme Marie-Noëlle Acquaviva
Mme Denise Albis
M. H. Altenmuller
M. Jacques André
Mme Guillemette Andreu
Mme Laure Aubert
M. Sydney Aufrère
M. Michel Azim
M. Klaus Baer
M. Steffen Baier
M. Thierry Bardinet
Mlle Françoise Barrier
Mme Geneviève Vivent-Bataille
M. Albert Bedard
Mme Jacqueline Beilin
Mme Madeleine Bellion
Mme Marie-Ange Berlandini
M. Michel Bernardin
M. Didier Bertrand
Mme Georgette Bertrand
M. Jacques Blot
Mme Blotière
Mme Danièlle Bocquillon
Mlle Marie-Ange Bonhême
Mme Maria del Pilar Boscage
R.P. du Bourguet
M. Emile Boursier
M. Christian Bouteau
Mme Simone Brenner
Mme Edda Bresciani
Mlle Marie-Louise Brini
M. Stanny Bruyninckx
M. Robert Bugugnani
M. Jean Marie Capitant
M. Pascal Carapalis
Mme Sylvie Cauville-Colin
M. Benito Celada
Mme Françoise de Cenival
Mlle Simonne Chantalou
M. Philippe Charbon
M. Georges Charpentier
M. Georges Chautard
M. Pierre Chevereau
M. Francesco Cimmino
M. M. Colas
M. Pierre Comte
M. Georges Coulon
M. Pierre Couture
Mme Eliane Crépon-Thébaux
Mme Marguerite Curtil
M. Jean-Marc Debout
M. Jean-Claude Dégardin
M. Philippe Derchain
M. Didier Devauchelle
Mlle Marthe Dieny
Mme Claudia Dolzani
M. Jean Roger Donati
M. Jean Marie Dupart
Mme Duriot
M. et Mme Duteil
Duchesse Margherita d'Este
Mlle Denise Feuardent
Mme Christine de Flers
Mlle Annie Forgeau
M. John L. Foster
M. René Fouque
M. Galiba
M. Raymond Garaudet
Mlle Annie Gasse
Mlle Nicole Genaille
M. Philippe Germond
M. Raphaël Givéon
Mme Suzanne Glaser
M. Jean-Edouard Goby
M. Hans Goedicke
M. François Gourdon
Mme Anne Gout
M. Jean-Claude Goyon
M. Nicolas Grimal
M. Adolphe Gutbub
M. Gerhard Haeny
M. Didier Hagenmüller
Mme Françoise Hémery
Mme Imbert
M. J. D. Jumeau-Lafond
M. Jeannot Kettel
M. Yvan Koenig
M. Jean-Marie Kruchten
Mme Gabrielle Kueny
Mlle Françoise Labrique
Mme Annick Lacheny
Mlle Claire Lalouette
M. Pierre Lambert
Mlle Lucie Lamy
M. Marcel Laperruque
M. Emmanuel Laroche
M. Lassudrie-Duchesne
M. Jean-Philippe Lauer
Mme Véronique Laurent
M. Paul Lavalade
M. Richard Lebeau
M. Jean Leclant
M. Didier Legard
M. André Lemoine
M. Léonard Lesko
Mlle Bernadette Letellier
M. Henri Loffet
M. Jésus Lopez
M. Erich Luddeckens
Mme Jacqueline Lustman
Mme Martine Mackenzie
M. Francis Malaurie
M. Guy Marester
M. Bruno Marchesseau
M. Maurice Masanès
M. Marcel Masseron
M. Bernard Mathieu
M. François Matray
M. Charles Maystre
Mme Bernadette Menu
M. Jean Yves Mesguich
Mme Milan
Mlle Marie-Thérèse Montagne
M. Laurent Motte
M. Jean Murat
M. Michel Murphy
M. Robert Navaille
M. François Neveu
M. Jacques Nouet
Mme Andrée Osier
M. Gustave Ott
M. José Padro I Parcerisa
Mme Liliane Palà
Mlle Laure Pantalacci
Mme Anne Parent
M. Alain Peel
M. Guy-Henry Peigné
M. Hubert Petit

M. Stefano Pisani
M. Georges Posener
Mlle Marie-Dominique Quémereuc
M. Marcel Rampazzi
M. Serge Renaud
M. Vincent Rondot
M. Gérard Roquet
M. Abraham Rosenvasser
M. Ernest Rossi
M. Jean Rougemont
M. Jean-Claude Roux
Mme Germaine Sabathier
M. Ernesto Santa Maria
Mme Sauser
M. Michel Savonnet
M. Wolfgang Schenkel
M. Jean-Claude Schwarz
M. Georges Secherait
M. Mircéa Seni
M. Bernard Serres
M. Gérard Simon
M. Guy Simon
M. William Kelly Simpson
M. Shakib Slitine
M. Robert Souchet
M. Claude Sourdive
M. Albert Teillier
M. H. te Velde
Mlle Florence Thill
M. Serge Thomas
M. Jésus Urruela
M. Pierre Uvietta
M. Joseph Uzan
Mlle Dominique Valbelle
Mlle Eliane Vallée
M. Michel Vallogia
M. Claude Vandersleyen
M. Charles C. van Siclen
Mme Geneviève Vautrin
M. Jean Vercoutter
M. Pascal Vernus
M. Pierre Viaud
M. Charles Villanova
Mme Wallet-Lebrun
M. Baudoin van de Walle
M. Jean Yoyotte
Mme Christiane Ziegler

University of Michigan Library, ANN ARBOR
The John Hopkins University Library, BALTIMORE
Ben Gourion University of the Negev, BEER-SHEVA
Aegyptologisches Seminar der Universität, BONN
Brooklyn Museum Wilbour, Egyptological Library, BROOKLYN
Cambridge University Library, CAMBRIDGE
Biblioteca della Facolta' di Lettere, CATANIA
The Oriental Institute, CHICAGO
Seminar für Aegyptologie, COLOGNE-LINDENTHAL
The American Research Center in Egypt, Columbia University, COLUMBIA
University of Copenhagen, COPENHAGUE
Det Kongelige Bibliothek, COPENHAGUE
Ny Carlsberg Glyptotek, COPENHAGUE
Bibliothèque Universitaire de Dakar, DAKAR
Rolfing Memorial Library Teds, DEERFIELD
University Library, Oriental Section, DURHAM

Orientalisches Seminar, FREIBURG-IM-BREISGAU
Aegyptologisches Seminar, GÖTTINGEN
Bibliotheek der Rijksuniversiteit, GRONINGEN
Aegyptologisches Institut der Universität, HEIDELBERG
Rand Afrikaans University, JOHANNESBURG
Jewish National and University Library, JERUSALEM
American Research Center in Egypt, LE CAIRE
Institut Français d'Archéologie Orientale, LE CAIRE
Institut Suisse de Recherches Archéologiques, LE CAIRE
Université de Liège, LIÈGE
The University Library, LIVERPOOL
Egypt Exploration Society, LONDRES
The British Museum, Department of Egyptian Antiquities, LONDRES
Oriental Institut Library, Chicago House, LOUXOR
Institut für Ägyptologie der Universität, MÜNICH
The Librarian, The Queen College, OXFORD
J. Thornton and Son, OXFORD
The Librarian, University of South Africa, PRETORIA
Princeton University Library, PRINCETON
Brown University Library, PROVIDENCE
Bar-Ilan University, RAMAT-GAN
Deutsches Archeologisches Institut, ROME
Kunst und Wissen, STUTTGART
The Librarian, University College, SWANSEA
Istituto di Archeologia, TRIESTE
Soprintendenza per le Antichita Egizie, TURIN
Tel-Aviv University, TEL-AVIV
Orientalische Bibliothek der Universität, ZÜRICH
Bibliothèque de l'Université de Picardie, AMIENS
Université de Lille III, LILLE
Institut d'Égyptologie, LYON
Institut d'Égyptologie, Université Paul Valéry, MONTPELLIER
Bibliothèque Universitaire Paris X, NANTERRE
Bibliothèque Municipale, NICE
Bibliothèque de l'École du Louvre, PARIS
Bibliothèque de l'Université Paris I, PARIS
Bibliothèque des Musées Nationaux, PARIS
Bibliothèque Golenischeff, PARIS
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, PARIS
Centre de Recherches Égyptologiques, PARIS
Réunions des Musées Nationaux, PARIS
Bibliothèque Universitaire, RENNES
Bibliothèque de l'Université de Rouen, MONT-SAINT-AIGNAN
Bibliothèque de l'Université de Bordeaux, TALENCE PESSAC

COMMUNICATIONS

1. Jan Quaegebeur : Apis et la Menat.
2. Alain-Pierre Zivie : Trois saisons à Saqqarah : Les tombeaux du Bubasteion.

La séance est levée à 19 h 25.

APIS ET LA MENAT

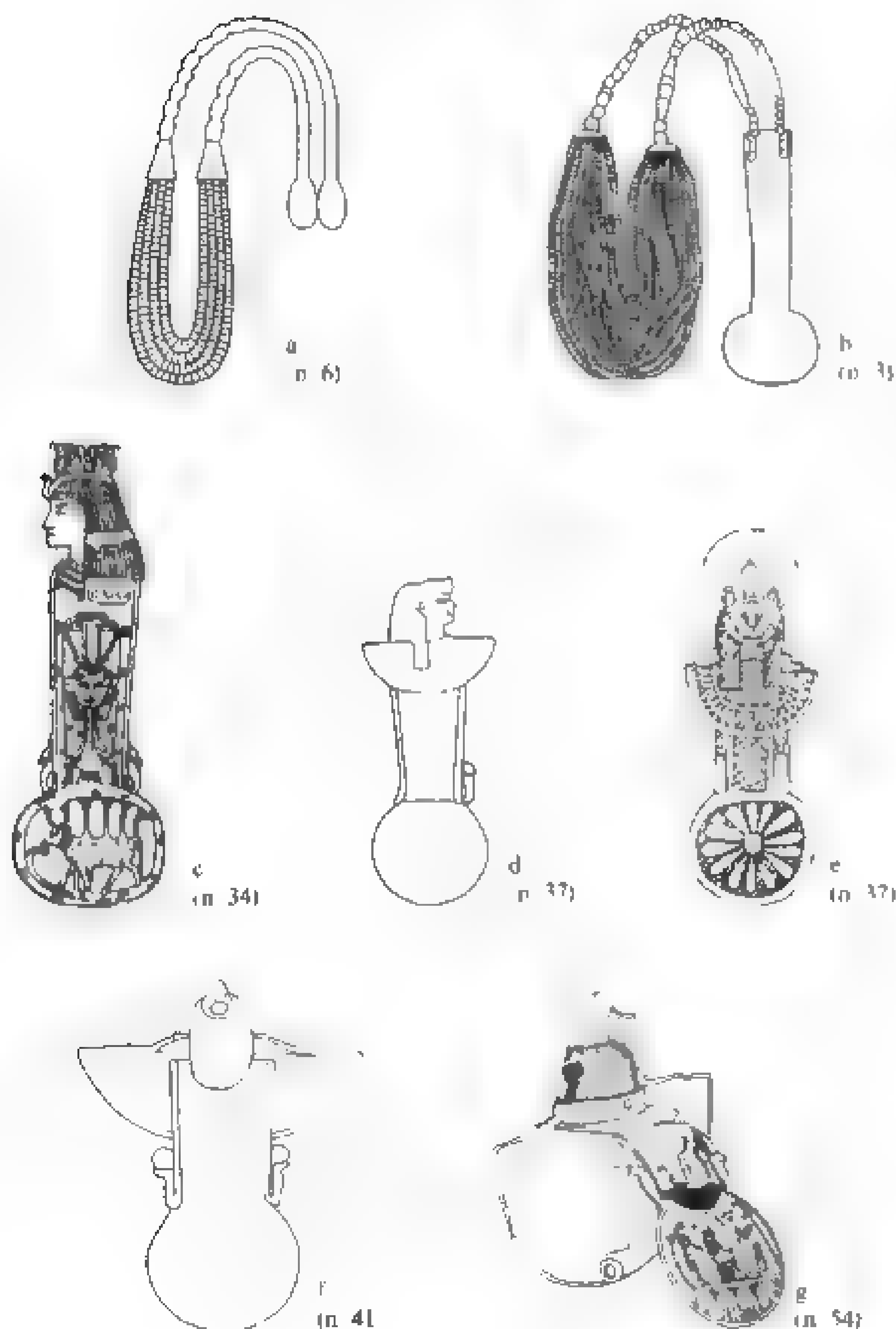
Jan QUAEGEBEUR

Si j'ai choisi «Apis et la menat» comme sujet de l'exposé qui est à la base de cet article, c'est à cause des liens particuliers qui unissent la Société Française d'Égyptologie et le taureau Apis. Rappelons, à ce propos, la découverte du Sérapeum, cet événement marquant de l'histoire de notre discipline qu'Auguste Mariette a su inscrire dans le palmarès de l'égyptologie française[1]. Il serait donc déplacé de vouloir présenter ici plus longuement ce taureau Apis, d'autant plus que le président de la Société est l'auteur de plusieurs contributions essentielles sur Apis[2].

Le titre, qui associe Apis et le collier-menat, a de quoi surprendre. Quels rapports pourrait-il bien y avoir entre un taureau et une parure féminine tout spécialement liée à la déesse Hathor? Avant de montrer qu'Apis et la menat peuvent effectivement se combiner et avant de mettre en évidence un aspect méconnu du culte d'Apis, il est nécessaire de présenter d'abord plus en détail la menat. Le collier-menat classique (fig. 1b)[3] se compose essentiellement de deux éléments : un épais faisceau de rangs de petites perles et un contre-poids fait d'une plaque qui se rétrécit un peu vers le bas avant de se terminer en ovale. En général, chaque extrémité du faisceau est reliée au contrepoids par un simple rang de perles plus grandes. Comme on pourra le constater par la suite, la menat est un objet très complexe, dont je ne peux discuter ici tous les aspects[4]. Je me limiterai donc à quelques observations et constatations qui servent mon propos.

Le collier-menat est souvent représenté dans les frises d'objets figurées dans les cercueils du Moyen Empire[5]. Il est à noter que le type de contrepoids classique, tel que je viens de le décrire, ne s'y rencontre pas encore, parce qu'il n'apparaît qu'au cours de

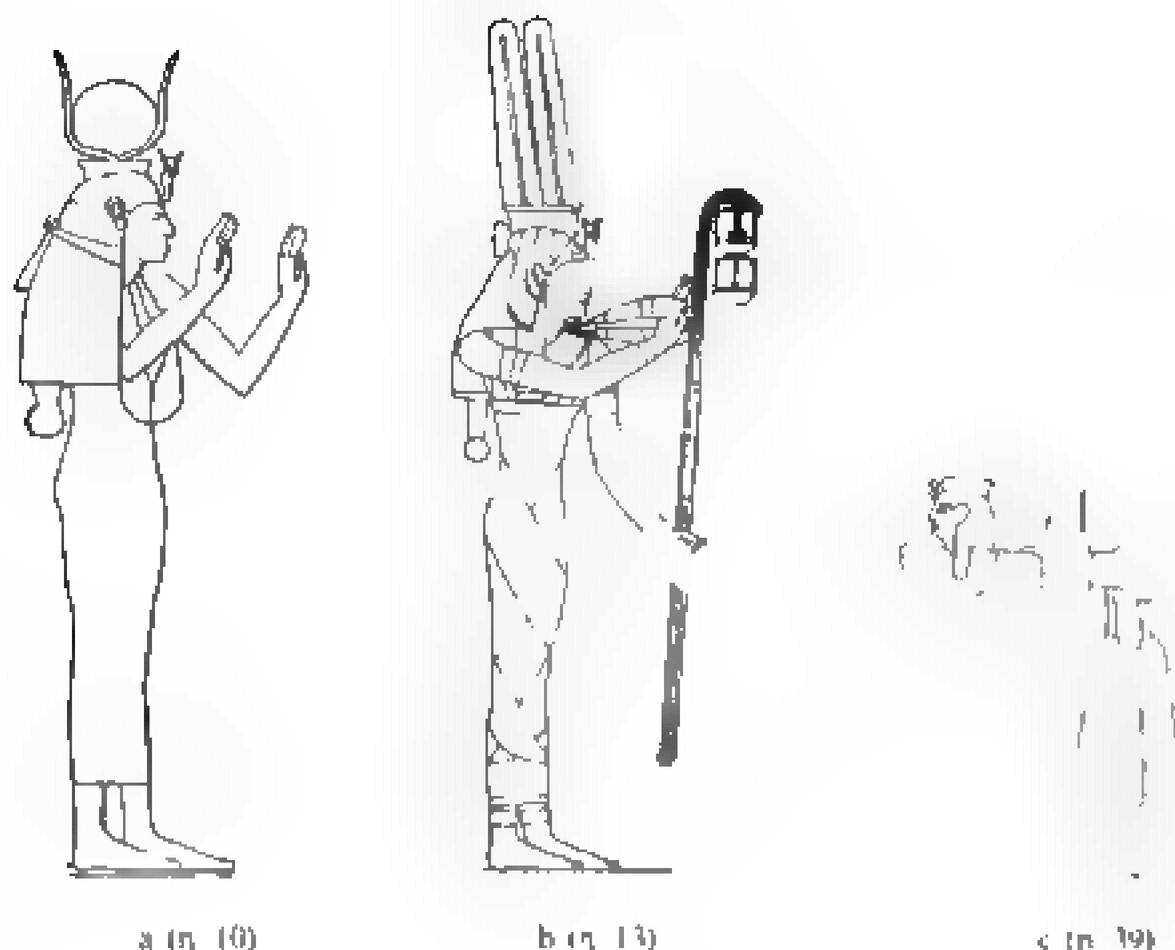
Fig 1
Évolution du contrepoids de menat



la 18e dynastie. A l'origine, en effet, le contrepoids est formé par deux grosses perles légèrement allongées, qui terminent les deux extrémités du collier (fig. 1a)[6]. Pour ce qui est de la fonction du collier-menat, il est bien connu qu'il n'était pas une simple parure. Ses rapports avec la musique et la danse sont démontrés pour l'Ancien Empire déjà[7] et ses liens avec le culte d'Hathor sont attestés au moins dès le Moyen Empire. On peut illustrer ces deux aspects aussi à l'aide de représentations du Nouvel Empire. Dans le tombeau d'un certain Amenemhat à Gourna (n° 82), daté du règne de Thoutmosis III, nous voyons des musiciens d'Hathor-la-Dorée — comme l'indique l'inscription — qui tiennent dans chaque main une paire de «castagnettes», tandis qu'ils portent autour du cou une menat à double contrepoids[8]. La tombe de Pouïmre (n° 39), qui est contemporaine de celle d'Amenemhat, nous présente une scène où la façon de tenir la menat montre clairement qu'il s'agit d'un instrument de musique. Deux musiciennes agitent de la main droite levée le collier qu'elles tiennent par le contrepoids. Le bruissement des perles de ces colliers se mêle au cliquetis des sistres que secouent les deux autres dames[9]. Nous pouvons constater ainsi que non seulement des femmes, mais aussi des hommes sont parfois munis de la menat dans le cadre d'un rite hathorique. La menat se réfère donc à Hathor qui, elle aussi, et à son exemple d'autres déesses apparentées, porte régulièrement ce collier autour du cou (fig. 2a)[10] ou le tient dans la main.

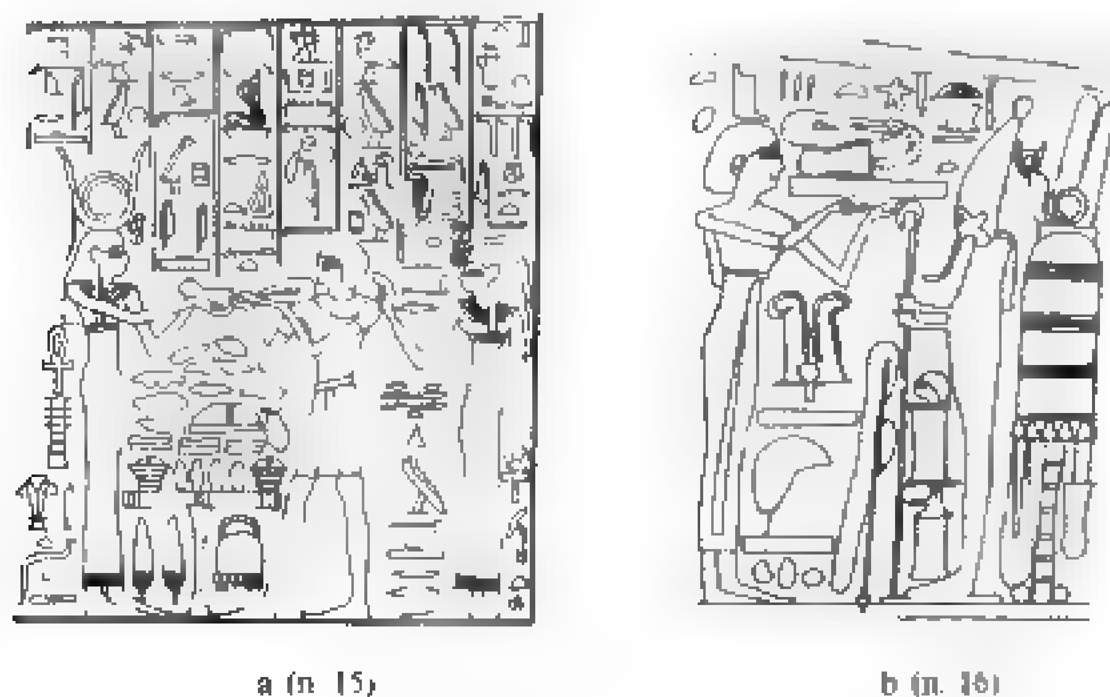
Il convient de faire encore état d'une attitude particulière: la déesse tend le collier-menat, qui repose sur son épaule, vers un dieu ou un roi[11]. Qui ne connaît l'exemple fameux au Louvre provenant de la tombe de Sethi I[12]? Dans le temple de ce pharaon à Abydos, la déesse Isis fait le même geste en tenant de l'autre main des signes de l'année auxquels sont suspendues des chapelles du ḥeb-sed (fig. 2b)[13]. Cette scène établit donc un rapport avec la fête du jubilé, comme le font d'autres exemples où le roi exécute la course rituelle devant la déesse qui soulève son collier[14]. On rencontre aussi, sur des cercueils de la 21e dynastie, la déesse Hathor(-la-Dorée) qui remet son collier au défunt (fig. 3a)[15] ou même la déesse Isis qui offre la menat au dieu des morts Osiris, vêtu parfois du manteau du ḥeb-sed (fig. 3b)[16]. D'autre part, la

Fig 2



a (n. 10) b (n. 13) c (n. 19)

Fig 3



a (n. 15) b (n. 16)

présentation du collier-menat à la déesse[17] se retrouve régulièrement comme rite sur les parois des grands temples de l'epoque greco-romaine[18]. La menat, parure et instrument de musique, est devenue ainsi un objet servant au culte. Puisque les inscriptions «ptolemaiques» qui accompagnent ces scenes rituelles sont precieuses pour comprendre le symbolisme de l'offrande, le moment est venu de se demander quelle est la signification du collier-menat et plus particulierement du contrepoids de menat[19]. Abstraction faite de l'offrande plutôt rare du sistre et de la menat au dieu-enfant Ihy[20], les textes permettent de distinguer deux aspects dans l'offrande de la menat à Hathor-Isis. D'apres certains textes, le rite est destiné à égayer ou à apaiser la deesse qui accorde en echange vie et sante, ou encore les annees[21]. La menat, moyen de rejouir la deesse, est alors consideree comme instrument de musique. Dans d'autres textes, il est dit que le roi présente les testicules de Seth à la deesse qui promet, à son tour, d'aneantir l'ennemi[22]. L'image de la menat evoquant les testicules coupés du dieu-ennemi ne peut être expliquee qu'en remontant à la forme primitive du contrepoids de la menat qui, comme nous l'avons vu, etait constitué de deux grosses perles ellipsoïdes[23]. Poursuivons cette enquête pour mieux comprendre le symbolisme du collier-menat. Une scene dans le portique des Bubastites à Karnak nous montre le pharaon Chechonq I, orné de la menat et allaité par Hathor qui, elle, porte la menat sur l'epaule[24]. L'idee que la menat garantit vie, jeunesse et en meme temps protection est exprimee par toute une gamme d'images et de symboles utilisés dans la decoration des contrepoids conserves[25]. On retrouve, par exemple, le thème de l'allaitement du roi sur un contrepoids qui est inscrit du nom de Taharqa[26]. L'image de la deesse Hathor allaitant Harpocrate est reprise par des personnes privees comme en témoigne une pièce provenant de Kom el-Hisn qui fait partie d'un groupe de contrepoids conserves au Louvre[27]. Le nom du proprietaire ou du dedicant, dans le cas où il s'agirait de menats votives, y est chaque fois precédé du titre *rnp* «celui qui rajeunit», écrit au moyen de l'hieroglyphe du dieu Nil tenant le signe de l'annee[28]. Sur certains contrepoids, on peut aussi trouver des representations de decans, ce qui met en évidence le caractere apotropaïque de la menat[29].

Si la menat signifie vie, rajeunissement, victoire sur les forces hostiles, régeneration, protection, on ne s'étonnera pas que le contrepoids, qui semble être la partie la plus importante de la menat[30], fasse aussi fonction d'amulette. Ainsi la reine Maatkare de la 21e dynastie, figuree sur son papyrus funeraire, porte-t-elle le contrepoids sur la poitrine[31]. Puisque ce genre de details echappe facilement à l'attention, je signale un autre exemple : à Edfou, sur la face externe du mur arriere du sanctuaire, le roi porte une amulette en forme de trou de serrure renverse[32].

Ces quelques renseignements sur la menat ne suffisent pas a mener à bon terme notre enquête sur Apis et la menat. Avant de revenir au taureau Apis et d'eclaircir le mystere, il nous faut traiter d'une forme plus développee de la menat, que l'on pourrait designer par le terme, peut-être discutable, d'egide-menat[33]. Au Nouvel Empire apparaît un type de contrepoids surmonte d'une tete d'Hathor que l'on connaît aussi bien par des pieces conservees (fig. 1c)[34] que par des representations. Ainsi, une statue de reine bien connue, trouvee pres du Ramesseum, tient-elle dans la main une menat à buste de deesse[35]. On constate souvent, en-dessous de la tete, un certain nombre de lignes courbes qui representent un collier large vu de profil. À côté de ce type de contrepoids à profil de deesse[36], on trouve une variante où le collier large et parfois la tête sont rendus de face (fig. 1d,e)[37]. Le beau cercueil de la dame Tentker, sorti d'un puits dans la vallee des rois et conservé au Caire[38], nous montre, parmi d'autres pendentifs, ce même type de contrepoids. La tête d'Hathor y est remplacee par une tête de lionne rendue de profil et coiffee du disque solaire. Cette forme speciale du contrepoids, servant de talisman, est à comparer avec un modele nouveau de menat, utilisé comme instrument de musique et comme materiel de culte. Ce type est representé, entre autres, dans la cour du temple de Sethi I à Abydos : des princesses tiennent d'une main un sistre et de l'autre une menat munie d'une tete d'Hathor au-dessus d'un collier large (fig. 2c)[39]. Il est à noter que maintenant le collier-ousekh[40] surmonte de la tête d'Hathor et le contrepoids de forme classique forment entre eux un angle droit, comme on le constate pour des pieces conservées (fig. 1f)[41]. La façon d'assembler le premier element avec le second nous fait penser au grand collier-ousekh attache aux deux extremites des barques divines. L'assemblage à angle droit du contrepoids et de la tête divine se retrouve aussi sans le collier large dans des representations[42]. On comparera deux scènes, respectivement du temps de Ramses III[43] et d'Herihor[44], où la reine divinisee Ahmes Nefertari tient une menat[45] à tête de deesse tantôt sans, tantôt avec le collier large, mais dans les deux cas la tête est surmontée du signe Waset. Il convient de citer ici la fameuse menat d'Hathor représentee à Dendara dans une salle et dans une crypte appelees chacune «demeure-de-la-menat»[46]. Cette grande menat est dite «animée», car elle est dotee de deux bras dont les mains tiennent chacune un signe-ankh. Elle s'inscrit dans une serie de menats comparables qui expriment, par l'adjonction des bras, que la deesse, incarnee dans cet objet sacré, est dispensatrice de vie. L'exemple le plus ancien que je connaisse peut être reconnu sur le naos plaqué d'or de Toutankhamon. C'est Ankhesenamon qui presente la menat à son mari[47]. Même sans bras et sans collier souple de perles, ce type développe de menat represente la déesse, comme nous le montre un relief de la 25e dynastie, actuellement presque effacé, dans une petite chambre du temple de Mout à Karnak (fig. 4)[48]. Notons, au passage, qu'un autre exemple, figuré dans le papyrus Jumilhac, est designé par le terme *bait*[49].

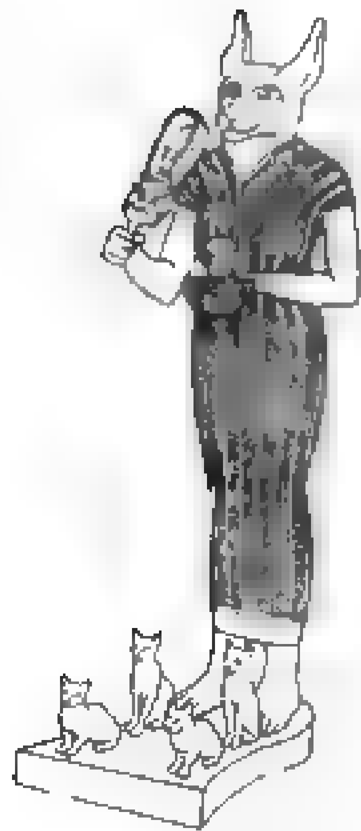
Ce genre de menat associe en quelque sorte deux élements, qui, à l'origine, sont independants : le pectoral en forme de collier large surmonté d'une tête de divinité—objet qui est souvent appele egide[50]—et le contrepoids de menat classique. Un beau chat de bronze, conservé au Louvre et date du regne de Psammetique I, porte autour du cou l'egide comme amulette et est assis sur une base en forme de contrepoids[51]. Ces egides-menats, qui combinent donc egide et contrepoids de menat, ont dû jouer un rôle dans le culte[52] et on peut supposer que le contrepoids servait en quelque sorte de manche pour tenir l'objet. On est porté à croire en effet que l'egide, que tiennent devant elles les nombreuses statuettes en bronze de la deesse Bastet, est pourvue d'un manche en forme de contrepoids de menat, qui est évidemment invisible (fig. 5a)[53]. D'autre part, certains grands exemplaires ont un contrepoids courbé qui était destiné à tenir l'objet en place quand on le portait sur

Fig. 4



(n. 48)

Fig. 5



a (n. 53)



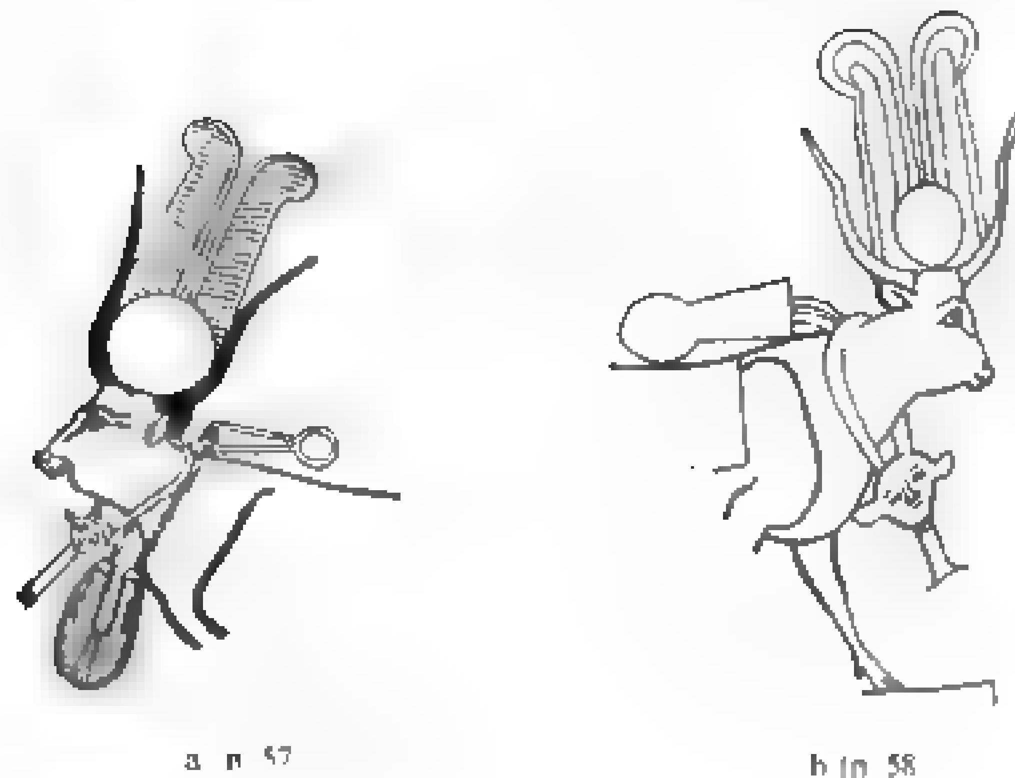
b (n. 55)

l'épaule, parfois comme insigne d'une fonction sacerdotale (fig. 1g)[54]. Cette position est illustrée, entre autres, par une statuette de femme, peut-être une danseuse, conservée à Brooklyn (fig. 5b)[55].

Après avoir passé en revue différents emplois et fonctions, formes et valeurs symboliques de la menat, il convient d'examiner rapidement quels animaux divins, à côté des divinités anthropomorphes et des personnes royales et privées, peuvent porter une menat.

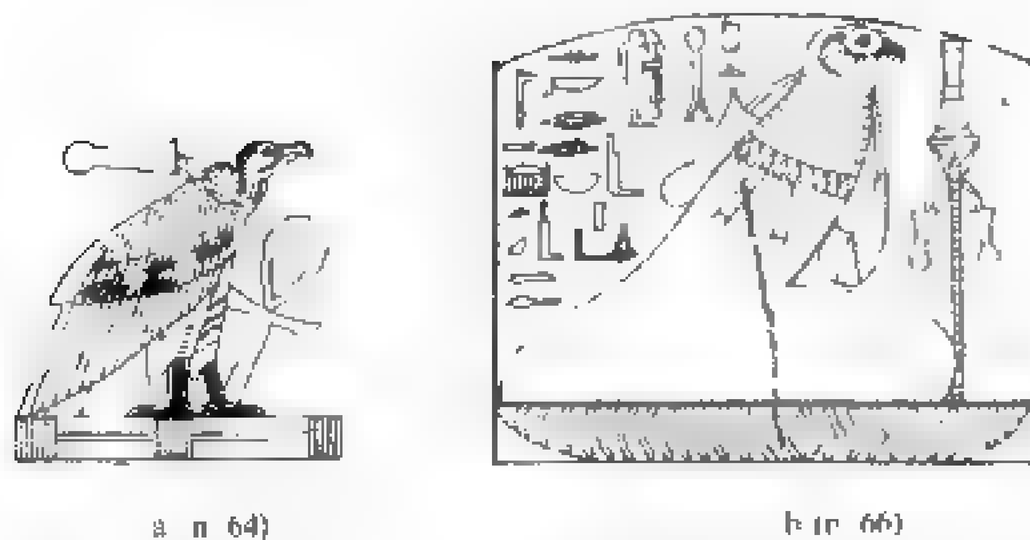
Vu le lien entre Hathor et la menat, on ne s'étonnera pas que la vache Hathor soit très souvent parée de ce collier. Ainsi à Deir el-Bahari, dans le temple funéraire d'Hatchepsout[56], la position de la partie souple du collier autour du personnage royal qui précède la vache indique la fonction protectrice de cet emblème hathorique. Le contrepoids est normalement mis de champ, derrière la tête, sur le dos de la vache. Un thème iconographique très populaire à partir du Nouvel Empire est la vache Hathor sortant de la montagne. En tant que patronne de la nécropole, accordant aux morts une nouvelle vie, elle porte très souvent la menat autour du cou. Mais au lieu du collier-menat on trouve aussi l'emblème-bat, et dans certains cas les deux emblèmes sont même associés (fig. 6a)[57]. Un fragment de cercueil au Louvre nous réserve une surprise: le contrepoids de menat y semble combiné avec le signe-bat (fig. 6b)[58], ce qui souligne une nouvelle fois la prépondérance du contrepoids sur le collier et la parenté entre bat et menat. Mais ce n'est pas seulement la vache Hathor qui peut être munie de la menat. D'autres vaches comme Hesat[59] et Mehouerit[60] peuvent la porter. N'oublions pas les vaches du ciel[61], dont la nature est souvent mise en évidence par le collier-menat. Le papyrus funéraire de Maherpra (époque d'Aménophis III), par exemple, présente les sept vaches sacrées avec le contrepoids de menat attaché à une bande de tissus autour du cou. Le taureau, de son côté, est également pourvu d'un collier serré, mais le contrepoids n'est pas celui de la menat, il a la forme du signe-aper[62]. Il est amusant de voir qu'à Kom Ombo[63] une vache sacrée a un lien autour du cou auquel est attaché dans le dos un contrepoids de menat qui sert de contrepoids à un autre contrepoids de menat. Une demi-vache sur le registre supérieur semble porter le signe-bat équilibré par un contrepoids de menat, tandis que le taureau qui les accompagne est dépourvu de toute parure.

Fig. 6



a n 57   b (n 58

Fig. 7

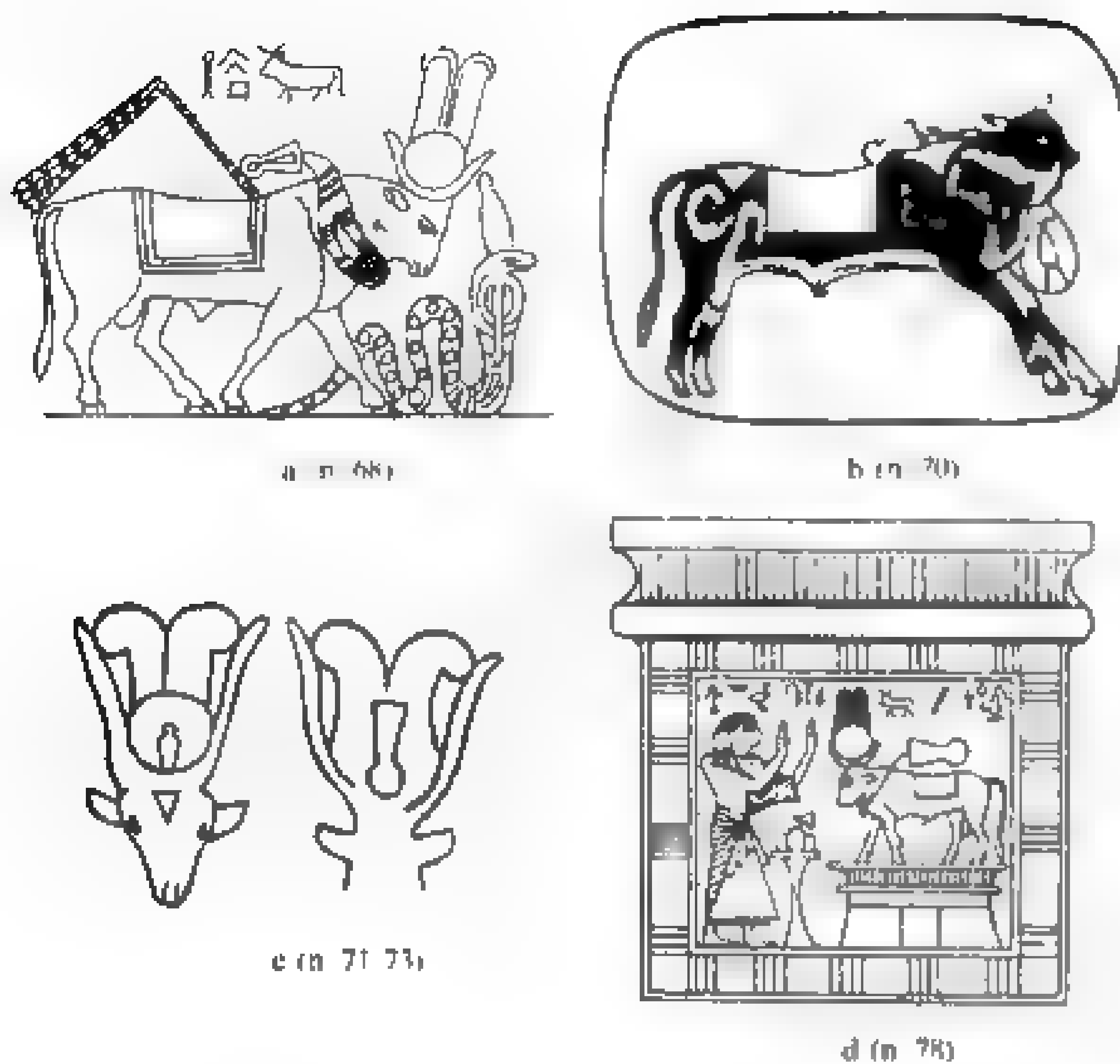


a n 64)   b (n 66)

Ces derniers exemples sembleraient indiquer qu'il n'y a pas de rapport entre la menat et le taureau. Mais allons plus loin. Apres le Nouvel Empire, nous découvrons, tout specialement sur les cercueils et les papyrus funeraires de la 3ᵉ Periode Intermediaire, toute une serie d'autres divinites qui, sous leur forme animale portent la menat ou au moins son contrepoids. Ainsi — et j'en passe — le vautour (fig. 7a)[64], le faucon Horus comme dieu solaire[65], ou le faucon couché qui represente Ptah-Sokar-Osiris (fig. 7b)[66]. Ce dernier n'est d'ailleurs pas le seul dieu funéraire qui puisse s'approprier la menat; nous verrons plus loin (fig. 9) Osiris pare du collier-menat. Notons encore, sans preciser, que toute une serie d'enseignes et d'emblèmes peuvent être munis de la menat, ou bien d'un, deux ou plusieurs contrepoids[67].

En menant l'enquête sur la menat, j'ai eu la surprise de trouver dans le *Dizionario di mitologia egizia* de Lanzone, ouvrage de la fin du siècle dernier, vieilli mais non remplace, une image d'un taureau pare d'une menat bien visible (fig. 8a)[68]. D'après la legende, il s'agirait d'Apis qui serait représenté sur une caisse de momie. Les hesitations possibles se dissipent quand on arrive à rassembler d'autres informations. Ainsi, une inscription sur un contrepoids de menat conservé au Caire se lit «l'Apis vivant, le heraut de Ptah»[69] et une peinture sur la planche de pieds d'un cercueil du Caire figure la course d'Apis pourvu de la menat (fig. 8b)[70]; ces deux documents obligent à accepter l'association, à premiere vue étrange, du taureau et de la menat. Je voudrais evoquer, dans ce contexte, l'embarras de certains auteurs devant un bronze représentant un bovide[71] qui a le triangle sur le front — signe caracteristique d'Apis —, mais qui presente en même temps plusieurs elements sentis comme insolites pour un taureau, notamment les deux plumes d'autruche surmontant le disque solaire entre les cornes allongees et le contrepoids de menat qui s'appuie contre cette coiffure (fig. 8c). Roeder considere l'animal comme une vache et il remarque «Le corps est comme celui d'un taureau, mais avec un pis»[72]. Dans le corpus des monuments d'Apis d'epoque gréco-romaine, d'autre part, cette piece est désignee comme ceci «Bronze statuette of Apis or perhaps Hathor-cow.. »[73]. Apis, si l'on en croit le triangle sur le front, mais Apis avec des mamelles!

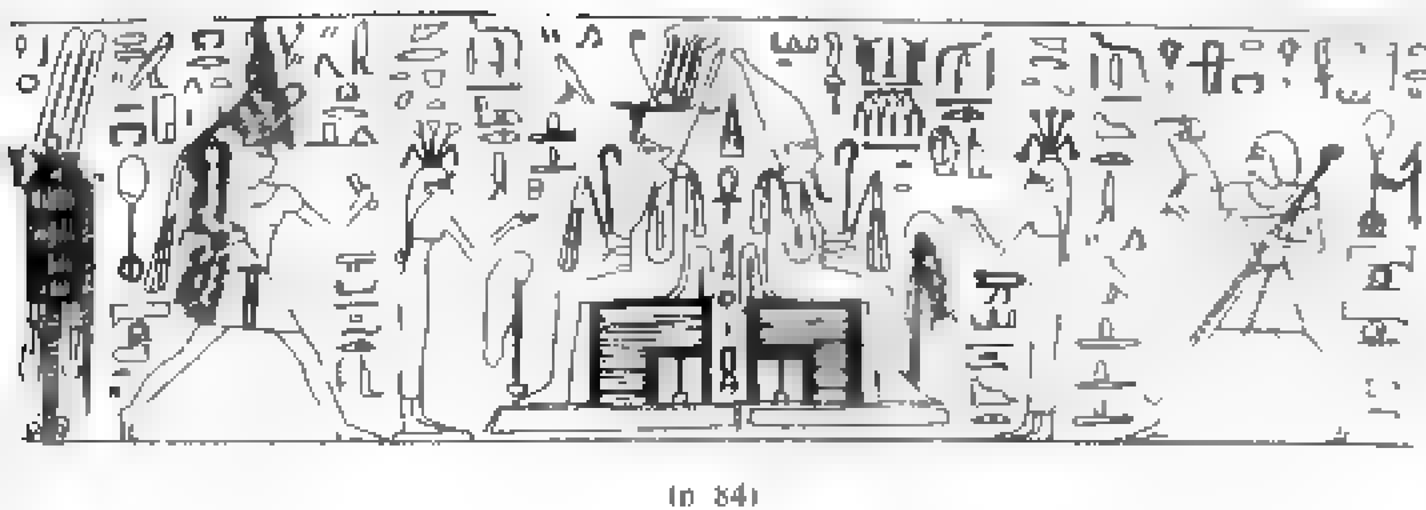
Fig. 8



a (n. 68)   b (n. 70)

c (n. 71-73)   d (n. 78)

Fig. 9



(n. 84)

Voila une representation qui laisse perplexe! Bien que cette caracteristique du sexe de l'animal soit peu elaboree, elle est plutot genante pour reconnaitre dans ce bronze le taureau Apis[74]. Malgre mon impuissance à resoudre ce probleme delicat, je voudrais insister sur le fait que l'on ne peut faire appel aux deux hautes plumes et a la presence du contrepoids de menat pour identifier l'animal comme la vache Hathor. En effet, nous venons de voir qu'Apis porte occasionnellement la menat. Quant aux deux plumes, il faut remarquer que, dans d'autres cas aussi, des savants se sont laissé induire en erreur par cette coiffure qu'ils ont considérée a tort comme l'apanage exclusif de la deesse-vache[75]. Nous aurons encore l'occasion de voir qu'Apis est parfois coiffé des hautes plumes. On les retrouve également pour d'autres taureaux comme Mnevis[76] et Boukhis[77], qui exceptionnellement sont même pourvus d'une menat. En effet, on peut citer respectivement un pectoral naoforme representant d'après l'inscription probablement le taureau Mnevis (fig. 8d)[78] et un relief ramesside ou le taureau est designe par une forme ancienne du nom de Boukhis[79].

Revenons à Apis pour essayer de comprendre l'association de la menat avec ce dieu-taureau. Pourrait-on l'expliquer par le contexte memphite? La menat est liee avant tout à Hathor, Isis, Mout, Sekhmet et Bastet. Nefertoum aussi a des rapports particuliers avec la menat; on sait que le lotus, symbole de renouvellement, qu'il porte sur la tête est souvent pourvu de deux contrepoids de menat[80] et on peut citer un bronze du Louvre qui le montre tenant une egide devant lui[81]. Cependant, les cas où Ptah porte la menat sont exceptionnels; puisqu'il pourrait s'agir d'erreurs pour le collier avec le contrepoids-aper, ils ne permettent pas, à mon avis, d'etablir un rapport primaire entre Ptah, Apis qui l'incarne et la menat[82].

Cherchons dans une autre direction. Le thème de la course de l'Apis vivant, déjà évoqué à propos de la menat et represente souvent sur la planche de pieds de cercueils, fait allusion au passage du defunt de l'ouest à l'est, c.-a-d. son passage à une vie nouvelle, sa renaissance[83]. On pourrait penser au lien entre la menat et divers rites de renaissance. N'est-il pas significatif que, sur un sarcophage de la 21e dynastie, les courses de la fête-sed sont executees devant Osiris pare de la menat (fig. 9)[84]. On y voit

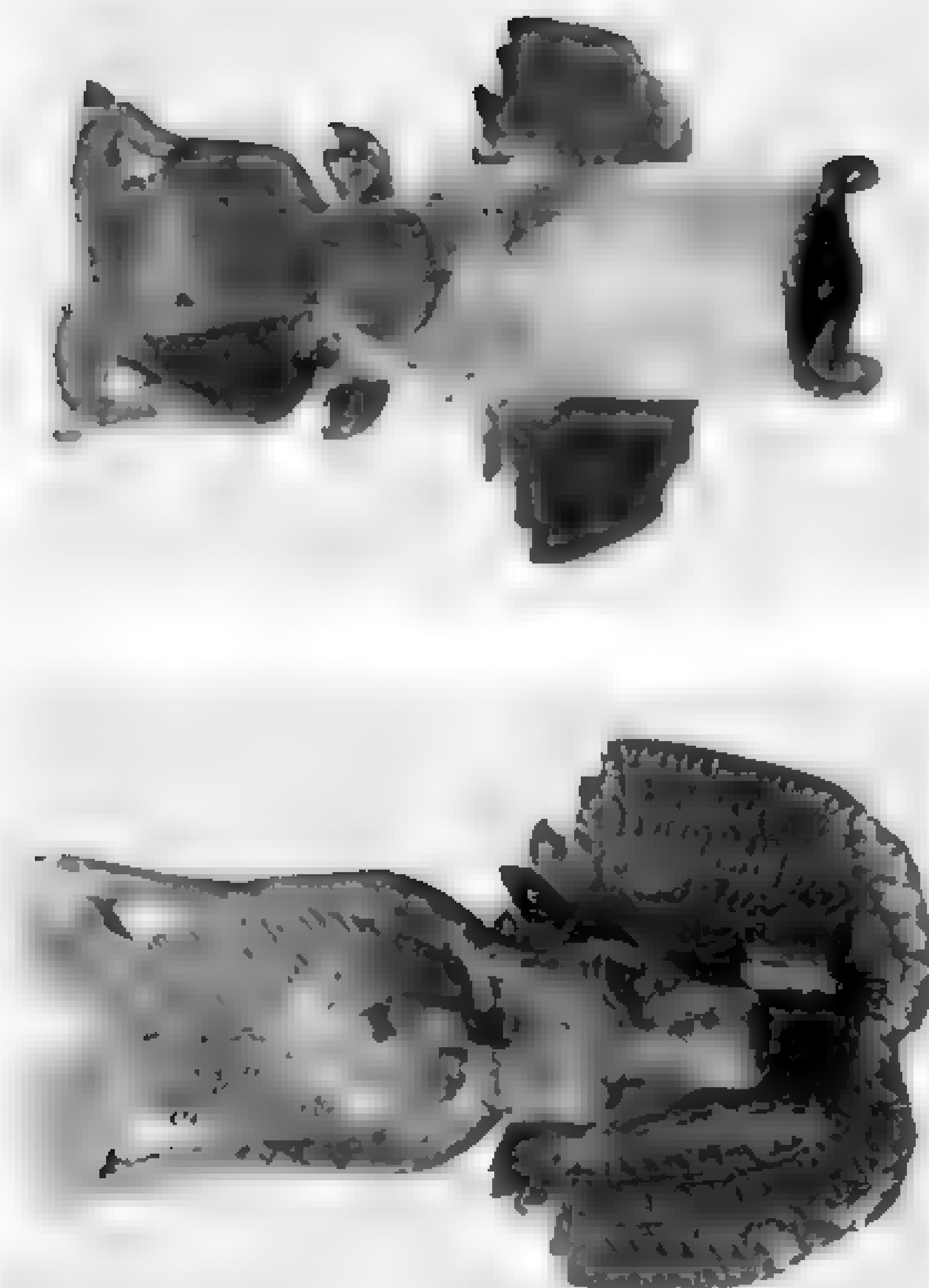


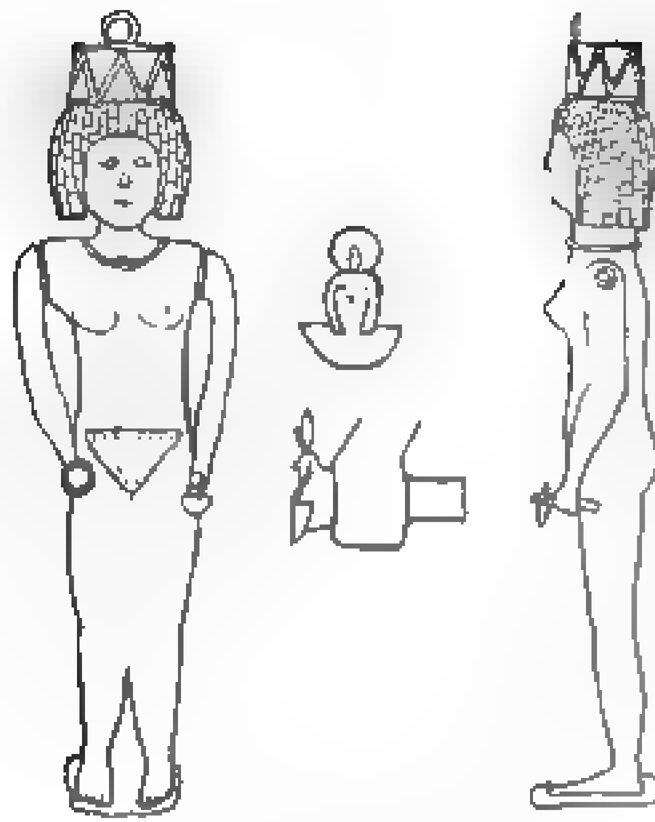
Fig 10

Bronze Brooklyn Museum 71.35 (cf. n 94)
(Courtesy of the Brooklyn Museum)

aussi le defunt, en lieu et place du roi, faire une course rituelle accompagné d'un jeune taureau. Le rôle du taureau dans des scènes funeraires merite d'ailleurs une etude approfondie[85]. À côte de l'Apis vivant dans un contexte funeraire comme symbole de regeneration, on peut encore invoquer une autre donnée iconographique Apis allaité par Isis, comme image du rajeunissement[86] Sa jeunesse eternelle, Isis la transmet par son lait à Apis. Quand les textes parlent du lait d'Apis[87], c'est a croire que l'expression fait allusion à cette scène d'Apis qui boit le lait d'Isis. À ce propos, je voudrais me referer à un article, recemment publie, que j'ai consacre a Eseremphis, c.-à-d. Isis-renpy «Isis qui rajeunit» atteste comme nom divin et comme nom de personne[88]. L'association d'un nom de divinite avec le terme *rnp* «rajeunir» se retrouve dans l'onomastique dans deux autres cas: Khonsou-renpy et Apis-renpy[89]. La notion de rajeunissement exprimee par le verbe *rnp* est liee au cycle lunaire. Les textes disent parfois *rnp mi i'h* «rajeunir comme la lune»[90]. On pense alors à Khonsou dieu momiforme, dieu lunaire et dieu-enfant, qui, à partir du Nouvel Empire, est toujours porteur de la menat[91]. Est-il alors surprenant de voir que la menat, symbole d'Isis-Hathor, celle qui rajeunit comme Sothis et qui fait rajeunir, et symbole des dieux qui rajeunissent comme Khonsou et Nefertoum, est portee à l'occasion par Apis, dont l'aspect lunaire est bien connu pour la Basse Époque et encore à l'époque romaine comme en temoignent des monnaies[92]. Le rapprochement entre la menat et Apis, symbole de la vie nouvelle, nous rappelle le contrepoids de menat d'un prêtre-renep de la ville d'Imaou, decoré d'une scène d'allaitement (cf. n 27). La menat ou l'egide-menat a egalement comme fonction d'ecarter les puissances nefastes qui peuvent mettre en danger la vie (re)naissante. Apis, de son côté, est non seulement celui qui renait, mais il se defend aussi contre le mal. Cet autre aspect peut être illustré par une statuette en bronze representant le dieu-taureau dans l'attitude d'Onouris ou de Horus qui transperce l'animal sethien, la statuette est fixée sur une tige de papyrus qui sert à tenir l'objet en main[93].

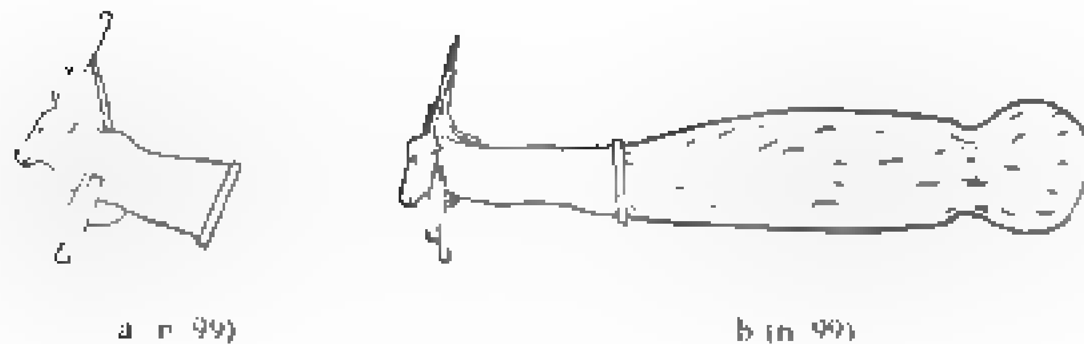
Nous avons vu le taureau Apis paré de la menat et nous croyons comprendre pourquoi. Nous pourrions donc conclure. Toutefois, je voudrais encore attirer l'attention sur un objet de bronze, assez

Fig 11



(n 97)

Fig 12



a (n 99) b (n 99)

insolite, que j'ai decouvert dans les reserves du Brooklyn Museum (fig 10)[94] Devant, il se présente comme un collier large ornant la tete d'Apis dont les cornes allongees embrassent le disque solaire surmonte des plumes d'autruche. Apis est identifié comme tel par le triangle sur le front, mais aussi par l'inscription sur le court tuyau auquel l'egide est fixee Un element en forme de contrepoids de menat semble servir d'appui et nous rappelle le bronze problematique discute plus haut (fig. 8c)[95] D'apres la fiche d'inventaire, il s'agirait d'une piece destinee a terminer et orner l'extremite d'un element de meuble Je suis plutôt enclin à y reconnaître un objet cultuel en me fondant sur l'inscription qui est votive et qui commence par «Osiris-Apis, puisse(-t-il) donner vie à Hapimen . ». Le nom du pere *Ìr-ḥp-ỉ3w*[96] date la piece à la Basse Époque, probablement de la 26ᵉ dynastie. Le court tuyau pourrait recevoir un manche en bois remplaçant le contrepoids, dont la presence originelle est évoquee par le petit élément de soutien qui a pris sa forme. Il faut se rendre compte, en effet, que le contrepoids classique n'etait pas si pratique à tenir en main (voir fig 1f). Une statuette de bronze conservee au British Museum (fig 11)[97] et representant une femme nue[98] tenant en main un objet comparable, composé d'une égide à tête de faucon et d'un manche en forme de tube, confirme d'ailleurs mon hypothese L'égide-menat un peu particulier de Brooklyn, à manche rond et non plat, est à comparer à deux pieces analogues signalees par Roeder dans son ouvrage *Ägyptische Bronzewerke* (fig. 12a b)[99]. D'aprés Roeder, la tête de vache y represente la deesse Hathor qui s'assimile à Isis Un examen attentif de l'exemplaire de Bologne (fig. 12a) a permis de reconnaitre un triangle sur le front de l'animal[100]. L'autre piece dont fait état Roeder, de qualité moindre, se trouve au Louvre (fig 12b)[101] L'identification comme taureau Apis a été possible grâce a un nettoyage de l'objet que Mme Desroches-Noblecourt a aimablement propose de faire[102]. J'ai eu le plaisir de pouvoir etablir ainsi qu'il s'agissait bien d'une tête de taureau et non pas d'une vache Non seulement est apparu le triangle sur le front, mais aussi une inscription sur le tuyau avec le vœu qu'Apis puisse donner la vie a Petobastis

Ainsi il est difficile de nier que plumes d'autruche, menat et

egide se retrouvent aussi bien pour Apis que pour Hathor On comprendra, d'autre part, la difficulté qu'il y a à distinguer vache et taureau quand on n'a que la tete, sans reparler de la statuette de la «vache Apis»[103] Si l'objet est anépigraphe, le triangle sur le front de l'animal semble être un critère pour l'identifier comme Apis Mais si le triangle manque? Prenons le cas d'une piece trouvée dans les fouilles anglaises à Saqqara, piece comparable a celles de Brooklyn, Bologne et Paris D'après le rapport préliminaire, il s'agirait d'une «tête de bronze d'Isis, mere d'Apis»[104]. Comparons ce bronze avec un autre objet des fouilles de Saqqara[105], c'est, d'apres la légende, un pectoral avec une egide d'Apis et un uraeus Quelle est la raison d'y reconnaître maintenant Apis, alors que la piece précedente representerait Isis? Un exemplaire plus complet est conserve aux Musees Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles[106]; sur la fiche d'inventaire on lit «pectoral à tête d'Hathor». La même difficulté se retrouve encore dans un autre cas une belle barque en bronze dans la collection de Leyde ou un bovidé couche se trouve devant le naos[107]. On pourrait penser au taureau Apis momifié, comme le font les auteurs du corpus des monuments d'Apis de l'epoque greco-romaine[108]. Mais la dedicace à Isis inscrite sur l'objet, ne pourrait-elle pas avoir trait à la mère d'Apis? Ces exemples montrent combien il est difficile de distinguer Apis et la vache Isis-Hathor si certains details que je n'ai pas besoin de preciser ne permettent pas de trancher la question. Mme Bresciani pourrait bien avoir raison quand elle a propose de reconnaitre dans deux bovins momifiés, représentes sur un linceul de Saqqara, Apis et sa mere Isis[109]

Voilà quelques elements d'une recherche qui n'est pas terminee[110] Contrairement à l'opinion trop repandue, le taureau Apis peut donc très bien porter la menat, parce qu'il est symbole de renouvellement et garant de continuité, ce qui est lie à son caractere lunaire.

NOTES

* Je tiens à remercier Cl Vandersleyen pour l'intérêt qu'il a porté à cette étude et A Nijs, dessinateur à la KU-Leuven, qui a exécuté les dessins des fig 1a, b, d f g.

2c, 3b et 5b. J'indiquerai en note a quelles sources j'emprunte les figures Les références et les pieces sont citees à titre d'exemple et ne prétendent aucunement à l'exhaustivite

1 Voir *BSFE* 90 (Avril 1981) consacré à A Mariette

2 Dernierement VERCOUTTER, *Apis*, dans *LÄ* I, col 338 350

3 Dessin d'apres HAYES, *The Scepter of Egypt* II (1968²), p. 252-253, fig. 153

4. Voir aussi QUAEGEBEUR-RAMMANT-PEETERS, *Le pyramidion d'un «danseur en chef» de Bastet* dans *Studia Paulo Naster Oblata* II *Orientalia Antiqua* (ed J Quaegebeur) (OLA 13), 1982, p. 179-205 et pl. 15 Signalons encore CHAPPAZ, *Un contrepoids de collier «Menat» au Musee d'art et d'histoire* dans *Genava* 31 NS (1983), p. 9-16

5. Cf JEQUIER *Frises d'objets* (MIFAO 47), 1921, p 73-77

6. Le dessin est basé sur la stele Louvre C 15 (11ᵉ dyn), cf PM V, p. 98 photo dans *RdE* I (1933), pl 9

7 QUAEGEBEUR RAMMANT-PEETERS, *art cit* p 191 n 60

8 PM² I 1 p 166 (16) III

9 PM² I 1, p. 74 (23) I 1

10. Exemple tiré de *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I (OIP 25), pl 59A (PM² II p. 31 [88])

11 QUAEGEBEUR-RAMMANT-PEETERS *art cit* p 184-185 avec n 20-21

12 Louvre B 7, cf PM² I 2, p 539 (23), dessin de son pendant à Florence n° 2468 dans *SAK* 5 (1977), p 297

13 Cf DAVID, *A Guide to Religious Ritual at Abydos* (1981), p. 39 avec référence à l'edition de Calverley (IV 13)

14 Exemples à Karnak (PM² II, p 93 menat et signe de l'année, cf n. 13) et à Louxor (PM² II, p. 327 [153]), cf KEES, *Opfertanz* (1912) pl. I, II 2 et KEEL, *Vogel als Boten* (OBO 14), 1977, p 126-127 Voir à ce propos BARGUET, *L'origine et la fonction du contrepoids de collier-menat*, dans *BIFAO* 52 (1953), p. 108-109 Pour le rapport avec la fête-sed voir encore fig 9

15 L'exemple reproduit se trouve dans DEVERIA, *Memoires et fragments* I = *BE* 4 (1896), pl entre p. 6-7

16. Sarcophage à Bruxelles MRAH E 5885 (inedit), cf VAN DE WALLE e a *Musees Royaux d'Art et d'Histoire. La collection égyptienne* (1980), p 14 avec n 24

17 Pour un exemple du règne d'Amasis, cf *OA* 16 (1977), p. 318 et pl 23 (Philae)

18 Cf M SWINNEN, *De menatofferande in de Egyptische tempels van de Grieks-Romeinse periode* (1982, mémoire inédit KU-Leuven). Voir aussi GERMOND, *Sekhmet et la protection du monde* (Aeg Helv 9), 1981, p. 264-267, 323-327 et pour *Edfou* III, p. 282 et pl 77, KURTH, *Die Dekoration der Säulen im Pronaos des Tempels von Edfu* (Gött Orientforsch. IV 11), 1983, p 126-128

19 Dans beaucoup de cas, le faisceau de perles est remplacé par un lien destiné à suspendre le contrepoids au cou

20 Ihy, fils d'Hathor et dieu de la musique, tient d'ailleurs tres souvent sistre et menat cf *LÄ* III, col 125-126

21 BÉNÉDITE, *Le temple de Philae* (MMAF 13), 1893, p 47 tab. III 1 2 *šsp mnỉt k hr s t-Ḥr* et pl 17

22 Un choix de références dans *BIFAO* 52 (1953), p. 107 n. 5 - p. 108 n. 1-2

23 Ceci me semble plaider contre l'opinion de BARGUET dans *BIFAO* 52 (cf n. 14) qui rapproche le contrepoids classique avec des planchettes de bois taillees

en forme de torse féminin voir encore à ce propos, KEIMER *Notes de lecture* VII dans *BIFAO* 56 (1957), p 110-111 Il faut d'ailleurs tenir compte des contrepoids de menat a taches a des emblemes deja au Moyen Empire (cf. n. 67). HICKMANN, *La Menat* dans *Kêmi* 13 (1954). p 99 102 fait une comparaison avec la forme 1 etuis de miroirs.

24. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* III *The Bubastite Portal* (OIP 74), 1954. pl 10 (PM² II p 36 [131] II a), *BIFAO* 52 (1953). p 106 fig. 4

25 Cf M SWINNEN *De menats uit het Oude Egypte Studie van de bewaarde tegengewichten* (1980, memoire inedit KU Leuven)

26. New York MMA 41 160 104. cf LECLANT, *Sur un contrepoids de menat de Taharqa allaitement et «apparition» royale* dans *Mélanges Mariette* (1961), p. 251 284 pl I A B et RUSSMANN, *Further Aspects of Kushite Art in Brooklyn.* dans *The Brooklyn Museum Annual* 11, 2 (1969 70). p. 148-149 (fig. 2-3)

27 Louvre N 4319 (9), cf DE MEULENAERE *Cultes et sacerdoces à Imaou (Kom el-Hisn) au temps des dynasties Saite et Perse*, dans *BIFAO* 62 (1964), p. 153-155 D autres exemplaires sont cites dans *BiOr* 39 (1982), p. 557

28 Cf PERDU *La déesse Sekhathor a la lumiere des donnees locales et nationales.* dans *L egyptologie en 1979* I (1982). p. 258-259 et PERNIGOTTI, *Un nuovo sacerdote Renep da Saqqara*, dans *EVO* 5 (1982), p. 9-17

29 Voir KAKOSY, *Decans in Late-Egyptian Religion*, dans *Oikumene* 3 (1982). p 170 176 (d'autres pieces peuvent y être ajoutees)

30. Voir n. 19 et e a., STEWART, *Egyptian Stelae* III *The Late Period* (1983). n° 6. p 4 5 et pl 5

31 Le Caire CG 40007, cf NAVILLE, *Papyrus funéraires de la 21ᵉ dynastie* I (1912), pl 1

32 *Edfou* X. pl. 88 89

33 QUAEGEBEUR - RAMMANT-PEETERS, *art. cit.*, p. 183-191

34 L exemple est repris de *British Museum. A Guide to the 3th and 4th Egyptian Rooms* (1904) p. 150

35 Le Caire CG 600, cf *Ramsès le grand* (catal. d exposition), Paris 1976, n° 14, p 72-74 et photo couleur

36 On retrouve même la figure complete de la déesse, cf. KAYSER, *Ägyptisches Kunsthandwerk* (1969). p 230 fig 206

37 Fig. 1d Brooklyn Museum n° inv 37 699E (inedit dessin d'après une photo du musée), fig. 1e est reprise de REISNER, *Amulets* II (1959), pl 9 CG 12816. photo pl 25 Ce type très courant présente une grande diversité D'après PM I 2, p. 550 deux contrepoids ont été trouvés dans la tombe d Aménophis III BM nᵒˢ 388 et 20760. cf BUDGE, *The Mummy* (1925²), pl 23 entre p. 324-325. Le premier appartient à une serie bien connue à deux têtes, celles d'Onouris-Chou et de Mehyt-Tefnout, cf CHAPPAZ, *art. cit.* n. 4, p. 10-13, 16 et ROEDER, *Ägyptische Bronzefiguren* (1956), p 468-469 § 635 et pl 64. Un bel exemplaire inédit à Bruxelles MRAH E 8418 s'ajoute, à côté d'autres. à cette série, dont la datation reste à etudier

38 PM² I 2 p 587, photo dans *ASAE* 2 (1901), pl. 1-2

39 PM VI p 3 (13) les instruments portés par les princesses ne sont pas mentionnés. Dessin d après un cliché de l'auteur

40 Cf HANDOUSSA, *Le collier Ousekh*, dans *SAK* 9 (1931), p. 143-150

41 Berlin Ouest n° inv 8308, cf. *Ägyptisches Museum Berlin* (1967), p. 81 82 n° 822 dessin d après une photo du musée

42. Mentionnons specialement la représentation sur la stele de Turin n° 50027 cf TOSI-ROCCATI, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina* (1972), p 60, 271 et *BSFE* 95 (Oct 1982), p. 86 fig 4-5 Comparer le signe hieroglyphique dans BIERBRIER, *BM Stelae* 10 (1982), pl 17 n° 1662

43. *Reliefs and Inscriptions at Karnak* I, pl 51 B (PM² II, p 31 [81-82] II 1

44. *The Temple of Khonsu* I (OIP 100), 1979 pl 58 (PM² II p 230 20-21, II 5)

45. Cf. GITTON, *L'épouse du dieu Ahmes Néfertary* (1975), p 28-29 59. 73

46. *Dendara* III. p. 131 ss. et pl 218 ss., *Dendara* V, p 131 ss. et pl 424 ss. Ce nom s applique aussi au temple entier Voir DALMAS, *Les objets sacrés de la déesse Hathor à Dendara*, dans *RdE* 22 (1970), p 67-70. Notons encore que Hathor et Isis peuvent être designees comme «la (grande) menat»

47 Cf EDWARDS, *Tutankhamun His Tomb and its Treasures* (1976). p 53 (photo couleur de la scene). Les representations sur ce naos sont des plus intéressantes au point de vue de l'iconographie et ont fait l'objet d'une étude encore inédite de M Eaton-Krauss et de E Graefe

48 PM² II, p 258 (12) (e), cf MARIETTE, *Karnak* (1875), pl 43

49 VANDIER, *Le papyrus Jumilhac* (1961), p 115 IV 19, 152 (97) et pl 2 vignette

50. Cf QUAEGEBEUR - RAMMANT-PEETERS, *art cit.*, p. 183

51 Louvre N 3933 (E 2533), cf YOYOTTE, *Les trésors des Pharaons* (1968), p. 201 (photo couleur). Notons que la pièce a été dediée par un danseur (*jnj*) de Bastet Pour le titre *jnj*, voir, à côté de l'article cité n 4, QUAEGEBEUR, *Le terme (nRj) «danseur» en démotique*, dans *Grammata Demotika* (Fs. Lüddeckens), 1984. 157-170 Le titre se retrouve encore sur un contrepoids de menat inédit au Louvre E 17497, cité par LECLANT dans *Mélanges Mariette*, p 271 n 5.

52. Un bel exemplaire en or à tête de lionne (longueur 6,8 cm) est conserve au Walters Art Gallery à Baltimore (inv n° 57 540)

53 Cf QUAEGEBEUR - RAMMANT-PEETERS, *art cit.*, p. 183. L'exemple reproduit se trouve au British Museum, cf *A Guide to the 3th and 4th Egyptian Rooms*, p 153. Remarquer la base en forme de contrepoids

54. *Art cit.*, p 190 L exemple figuré est conservé à Leyde. inv n° L VI 72(?), cf SCHNEIDER - RAVEN, *De Egyptische Oudheid* (1981), p. 135-136 n° 14

55 *Art cit.*, p. 187 Le dessin de la pièce (n° 37 402) est fait d après une photo du musee

56. Cf. NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari* IV (1901), pl. 104

57 Exemple vignette d un LdM au musee de Leyde, inv n° AMS 15, cf SCHNEIDER - RAVEN, *op. cit.*, p 113-115. Dessin repris de Jequier, *op. cit* n. 5. p. 76.

58. Louvre N 3804, cf. *Les animaux dans l Égypte ancienne*, Musee de Lyon 1977 78. p 22 et photo couleur p. 29

59 Cf. NAVILLE, *The Festival Hall of Osorkon II* (1892), pl. 9 (4-5)

60. Voir la cuve funeraire de Khonsou, cf *Ramsès le grand*, n° 45, p. 194-205 et photo couleur

61 Cf. EL SAYED, *Les sept vaches célestes, leur taureau et les quatre gouvernails d'après les données de documents divers*. dans *MDAIK* 36 (1980), p 357-390

62. Cf. CORTEGGIANI, *L Égypte des Pharaons au musée du Caire* (1979), p. 121

63. DE MORGAN, *Kom Ombos* 2 (1909), p 135 scène 706 le dessin est incomplet

64. Dessin repris de (LEEMANS,) *Aegyptische Monumenten Mummiekisten* (1892), pl 11 (M 10)

65 Voir, p ex *Catalogue des Antiquités Égyptiennes*. Musée Borély. Marseille (1978), p. 78 79 n° 310

66 Pour le dessin, voir (LEEMANS,) *op. cit.*, pl. 2 (M 24)

67 Voir fig 3b, 7b et 9 Le sceptre-sekhem pourvu de deux contrepoids de menat est déjà représenté dans la chapelle blanche de Sesostris I à Karnak, cf LACAU-CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak* (1956), p. 63-64 et *Planches* (1969), pl 13 scène 4

68 Vol II, Turin 1884-85 (reed Amsterdam 1974), pl. 200 et p. 529

69 REISNER, *Amulets* II pl 6 CG 12705

70. Cf *ASAE* 28 (1928), p. 77 fig 4, comparer BAUD, *Le caractère du dessin en Égypte ancienne* (1978), pl. XIII (dessin coloré).

71 Vienne, Kunsthist Museum n° 6628

72 ROEDER *Bronzefiguren*, p. 333 § 422 B, fig 445 (dessin)

73. KATER-SIBBES-VERMASEREN, *Apis* II (EPRO 48), 1975, n° 544 et pl 190

74. Une pièce très ressemblante se trouve au Louvre E 3655 inédit

75. Voir, p. ex., Kassel Ae 19, cf. KRUG, *Ägyptische Kleinkunst* (1971), pl. 8 n° 19 et p 26-27 Hathor dans *Apis* II, n° 415 et pl. 127 désigné comme Apis Le problème est brièvement soulevé par MALAISE, *CdE* 52 (1977), p 104, mais je ne peux traiter ici la question des cornes lyriformes

76. Cf KOEFOED-PETERSEN, *Les stèles égyptiennes* (Copenhague 1948), n° 50 (AEIN 589)

77 Cf MOND-MYERS-FAIRMAN, *The Bucheum* (1934) II p 45, III, pl 37-47 (steles), 59, 5 (cow stela?), 109, 5 (bronze BM 11581)

78 REISNER, *Amulets* (1907), pl 13 et p. 143-144 (Apis) CG 12209 et FEUCHT, *Pektorale nichtköniglicher Personen* (AA 22), 1971, n° 186 et p. 117 (Mnevis)

79 HODJASH-BERLEV, *The Egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts, Moscow* (1982), p. 152-153 n° 92 (20e dyn.) et p. 149 fig

80. Au moins à partir de Ramsès III, cf R CNOPS, *De vlakvoorstellingen van Nefertem in de faraonische tijd* (1984 memoire inedit KU-Leuven) Ce détail n'est pas mentionné dans *LÄ* IV col. 378-379 Voir ROEDER, *Bronzefiguren*, p 21-25

81 *Encyclopédie photographique de l'art* I. *Louvre* (TEL 1935), p. 115 Comparer Nefertoum dans PIANKOFF, *Mythological Papyri* (1957) I *Texts*, p. 55 fig. 40 et II *Plates*, pl 8

82 Ptah avec la menat p. ex *The Temple of Hibis in El Khârgeh Oasis* III (1953), pl 61 (l'exemple est isolé à Hibis). D'autre part, Khonsou exceptionnellement avec le contrepoids-aper, p. ex DESROCHES-NOBLECOURT-KUENTZ, *Le petit temple d'Abou Simbel* II (1968), pl. 85 Je ne peux me rallier à l'opinion de BARGUET, *BIFAO* 52 (1953), p 107 n. 4, 110-111 qui insiste sur les rapports entre Ptah et la menat Dans *BIFAO* 79 (1979), p 92, Ptah est mentionné comme fabricant de la menat. mais le renvoi à *Dendara* I, p. 146, 9 n'est pas pertinent

83. Cf *ASAE* 28 (1928), p. 77 spec. fig. 7

84 *ZÄS* 39 (1901), p 71-74, pl. 4-5

85 Voir, p ex., Apis sur des pyramidia, cf. RAMMANT-PEETERS, *Les pyramidions égyptiens du Nouvel Empire* (OLA 11), 1983, p. 182 et pl. 4, 9 resp. doc 6 et 13, pour Ptah-Sokar-Osiris comme taureau qui préside à la montagne, cf. YOYOTTE, *Les trésors des Pharaons* (1968), p 185 (sarcophage BM 6660)

86 Cf DUNAND, *Religion populaire en Égypte romaine* (EPRO 76), 1979, p. 29, 60-61, 170 (n° 17-18) et pl 12

87 Voir p. ex., VERNUS, *Athribis* (BdÉ 74), 1978, p 126 (j)

88 Dans *Das römisch-byzantinische Ägypten* (Aeg Trev 2), 1983, p 67-75

89 *Art. cit.*, p. 70

90 P ex stele du Boukheum n° 13, l 4 (cf n. 77)

91 Cf *LÄ* I, col 960-963 et N WEERTS, *Le dieu Khonsou dans l'art égyptien* dans *Art & Fact* 1 (1982), p 19-26 (exception n 82)

92. KATER-SIBBES-VERMASEREN, *Apis* III, pl 2 4 (monnaies), 20 Add. 25 (statuette de bronze) Comparer GRIFFITHS, *Plutarch's De Iside et Osiride* (1970), p 462-463

93 KATER-SIBBES-VERMASEREN, *Apis* I, p 9 n° 24 cf ROEDER, *Bronzefiguren*, p. 449 (la designation comme Thot est à vérifier sur l'original) Comparer VON BISSING *Apis imperator*, dans *AfO* 3 (1926), p 119-120

94. Brooklyn Museum 73 25, haut 11 5 cm, larg ca 7 cm, prof ca 6.5 cm La pièce est inédite et reproduite ici avec l'autorisation de B V Bothmer (lettre de R S Bianchi du 4 7 81) Voir n 110

95 Voir p. 27-28. Notons que cette position du contrepoids se retrouve pour des bovidés couchés (vaches?), cf p ex ROEDER, *Bronzefiguren*, pl. 62 b

96. Cf *RdE* 31 (1979), p. 88

97 BM 55019, cf ROEDER, *Bronzefiguren*, p 322 fig 419

98 Cf. RIEFSTAHL, *Doll, Queen, or Goddess?*, dans *Brooklyn Museum Journal* 1943-44, p 7-23, VANDIER, dans *Revue du Louvre* 18 (1968), p 314 fig. 6, 316

99 *Op. cit.*, p 450 § 615 b fig 670-671

100. Museo Civico Archeologico KS 365 Le detail a été vérifié par J Pelsmaekers

101 Louvre E 5449

102 Lettre du 23 2 82

103 Expression que j'emprunte à Mr J-L de Cenival. que je remercie pour une passionnante visite à la collection des bronzes égyptiens du Louvre

104 *JEA* 62 (1976), pl 6, 2 et p 17 À mon avis, la fonction indiquée «pièce finale d'un brancard appartenant peut-être à une civière ou à une chapelle portative» est sujette à caution

105. *JEA* 56 (1970), pl 9

106. E 7420, cf *CdE* 19 n° 38 (1944), p 222 et fig 24

107 Cf SCHNEIDER-RAVEN, *De Egyptische Oudheid* p 135 n° 140 (inv AED 87)

108 *Op cit* III, p 39 Add 6

109 *BSFE* 76 (Juin 1976), p. 16 fig 5, p 21 22 Autre exemple dans PARLASCA, *A Painted Mummy Shroud of the Roman Period*, dans *Archaeology* 16 (1963), p 267

110. Une documentation plus large incluant les nombreuses pièces inédites (e a au Louvre) permet de pousser plus loin cette étude J'espère pouvoir livrer plus tard une publication détaillée de la pièce de Brooklyn 73.25 (n 94, et d'autres pièces comparables

TROIS SAISONS À SAQQARAH : LES TOMBEAUX DU BUBASTEION

Alain-Pierre ZIVIE

Il y a plus de quatre ans, en mars 1979, j'avais présenté devant la Société Française d'Égyptologie les premiers résultats de l'exploration préliminaire d'une tombe d'Époque Amarnienne située à Saqqarah. J'avais alors terminé l'exposé en émettant le souhait de pouvoir apporter, dans un proche avenir, de nouvelles informations sur ce tombeau rupestre ainsi que sur ses voisins[1].

Le temps a passé depuis lors; ce souhait peut maintenant être réalisé et les résultats auxquels trois campagnes de recherche sur le terrain ont pu aboutir, être rapidement présentés ci-dessous[2]. Résultats certes, mais aussi questions, les uns n'allant pas sans les autres. Bien des points, on le verra, font encore problème et il faudra sans doute encore plusieurs saisons pour espérer leur apporter un début de solution.

Les résultats dont il va être question sont ceux qui ont été obtenus au cours de trois campagnes de fouilles et d'étude ayant duré au total près de huit mois, échelonnées entre l'hiver 1980-1981 et le printemps 1983. C'est dire qu'il ne pourra s'agir ici que d'un exposé rapide. Pour mieux comprendre les résultats et les problèmes qui sont apparus conjointement, il faut aussi souligner le caractère un peu particulier de cette fouille et du site où nous devons travailler. Comme tous les sites archéologiques, celui-ci comporte des servitudes qui lui sont propres et qui dictent des impératifs empêchant parfois de progresser dans le sens qu'on souhaiterait. Pour des raisons de sécurité, ou bien à cause de problèmes techniques dont la solution — si elle existe — nécessiterait des moyens que nous

n'avons pas, il faut parfois laisser certaines questions en suspens, et souvent aussi des choix doivent être opérés.

Un mot également sur l'organisation générale de ces travaux. Ils s'inscrivent et se déroulent dans le cadre de la Mission Archéologique Française de Saqqarah. Du point de vue scientifique et technique, la Mission dépend du Centre National de la Recherche Scientifique, plus précisément de l'Unité de Recherches Archéologiques n° 4 du Centre de Recherches Archéologiques du C.N.R.S.; elle reçoit l'essentiel de ses moyens, de ses crédits, du Ministère des Relations Extérieures, plus précisément de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques. C'est le Professeur Jean Leclant qui dirige la Mission Française de Saqqarah et je suis heureux de lui exprimer ici ma reconnaissance car c'est grâce à son aide, grâce à son appui permanent et efficace, qu'il a été possible d'entreprendre et de poursuivre ces travaux de fouilles et d'étude, mais aussi de préservation et de restauration de vestiges méconnus. Or, ces opérations de protection et de restauration étaient d'autant plus indiquées que ces hypogées se trouvent être situés très près de la maison où loge notre Mission. Nous recevons en effet l'hospitalité généreuse de M. Jean-Philippe Lauer dont le nom est intimement associé à celui de Saqqarah et dont l'expérience et les conseils nous ont toujours été fort précieux au cours de nos travaux. Un point encore à souligner. Compte tenu des conditions topographiques particulières du site où nous travaillons, mais aussi d'une manière plus générale, nous avons une dette particulière envers nos amis et collègues égyptiens de l'Organisation des Antiquités Égyptiennes. Avec les hautes autorités de celle-ci et plus encore avec les directeurs successifs du site et les inspecteurs locaux, c'est une collaboration presque permanente qui prend place à chaque saison et je suis heureux de rendre ici hommage à tous.

Les fouilles et les travaux de consolidation sont effectués avec de petites équipes d'une douzaine d'hommes au maximum. Sous la conduite d'un *raïs*, un ou deux ouvriers très spécialisés travaillent sur un point précis, tandis que les autres sont occupés à l'évacuation des déblais et de la terre, évacuation qui pose évidemment de plus en plus de problèmes au fur et à mesure que nous nous enfonçons dans le *gebel*. Tout ce qui provient de l'intérieur, ou pratiquement

tout, est en outre tamisé à l'exterieur, au grand jour, afin que rien ne nous échappe. Outre l'équipe de fouille, il faut parfois utiliser les services de *rais* spécialisés dans les travaux de restauration et attachés depuis longtemps au site de Saqqarah, ainsi que de divers corps de métier, comme maçons et menuisiers-charpentiers. Les conditions de travail sont difficiles, voir pénibles pour tous, du fait de l'exiguïté des lieux, du manque d'air, de la poussière opaque à laquelle se mêlent les particules de momies, d'ossements et de bois calcinés, de l'éclairage toujours précaire. Cependant, la sécurité de tous reste pour nous l'impératif catégorique par excellence et il arrive que nous devions lui sacrifier certaines curiosités scientifiques pour ne pas prendre de risques, cela est tout à fait normal.

Comment et pourquoi ces recherches ont-elles été entreprises et sont-elles régulièrement poursuivies dans les conditions qui viennent d'être évoquées? Depuis plusieurs années, le site de la falaise située près de la maison de la Mission Française m'avait paru digne d'intérêt. On savait certes qu'au sommet du plateau devait se dresser un ancien sanctuaire de la déesse Bastet, devenu dans la documentation grecque le Bubasteion (ou Bubastieion), et que dans cette zone avaient été inhumés d'innombrables chats liés par définition à cette déesse, d'où du reste le nom arabe du site, Abouab el-qotat, «Les Portes (ou Tombes) des chats»[3]. Mais particulièrement intéressante était la présence de tombes rupestres dans cette falaise, signalées sur la carte de De Morgan datant de 1898[4]. Certaines de ces tombes n'étaient plus visibles (à l'est), mais d'autres (au sud) l'étaient encore plus ou moins. L'une d'elles en particulier, juste à l'angle de la falaise, paraissait remarquable. Malgré l'ensablement et son mauvais état de conservation, elle laissait apparaître un certain nombre de traits notables, à commencer par l'identité de son propriétaire, un vizir inconnu jusqu'alors, nommé Aperia et peut-être, sous une forme plus complète, Aper-El. D'autre part une mention du dieu Aton et d'autres indices laissaient penser que la tombe datait de l'Époque Amarnienne, et cela aussi était prometteur. Quelques lignes inédites de Petrie sur cette tombe constituaient alors la seule documentation connue[5].

Moins accessibles, les tombes voisines s'avéraient être également de la XVIII[e] dynastie, mais sans doute antérieures à celle du vizir. Appartenant à des personnages également assez importants, elles étaient tout aussi inconnues. L'une d'elles était au nom d'un officier ayant en particulier reçu des affectations navales, nommé Resh ou Rosh[6].

Ces quelques tombes plus ou moins apparentes, et spécialement celle d''Aper-El, valaient la peine d'être étudiées, mais avant tout il fallait faire en sorte de les protéger d'une dégradation rapide due à un concours de circonstances malheureux (aux risques et facteurs de dégradation habituels s'ajoutait le problème des infiltrations et des écoulements liés à la présence du rest-house des Antiquités, juste au-dessus). La protection de la tombe du vizir, ouverte à tous les vents et à tous les périls, s'imposait avant tout. Ainsi, on constatait une fois de plus que les sites les plus connus d'Égypte, les plus visités, ne sont pas nécessairement à l'abri des dangers et que certains de leurs monuments demandent à être étudiés et protégés dans les meilleurs délais.

Telles sont les conditions générales qui amenèrent l'organisation de la première expédition, laquelle eut lieu du 19 novembre 1980 au 5 mars 1981. On procéda d'abord à la fouille des abords immédiats de la tombe ainsi que de l'entrée, de sorte qu'il fut très vite possible d'y installer une porte métallique destinée à assurer sa protection d'une manière durable tant durant les travaux que le reste du temps.

Puis, au fur et à mesure de la fouille, le plan de la tombe s'avéra autre et plus complexe que ce que les visites antérieures pouvaient laisser supposer. Le plan dû à Mark Lehner (fig. 1), établi en 1983, permet de s'en faire une idée précise. Durant la première saison, seuls les éléments 1 à 4 (chambres et escalier-puits) ont été mis au jour, certains du reste incomplètement comme 2 B et surtout 2 C (si du moins il en subsiste quelque chose) ou des raisons techniques et liées à la sécurité empêchent pour l'instant de travailler[7].

La fouille de 1 a permis diverses constatations sur l'histoire de la tombe après la XVIII[e] dynastie, ses remplois, occupations et destructions diverses. Et elle a donné l'occasion de connaître les décors des parois ou du moins ce qu'il en reste. Le quatrième panneau de la paroi orientale est particulièrement intéressant dans la mesure où il était décoré d'une scène gravée et où, pour cette



Fig 1 —Plan de a [redacted] d'Aper-El et de son environnement réalisé en 1983 par Mark Lehner En traits continus le niveau principal en pointillés le niveau supérieur en lignes discontinues le niveau inférieur

raison, représentation et inscription ont assez bien subsisté malgré un certain nombre de martelages datant peut-etre de l'Époque Chretienne. On y voit *ʿprỉ* et, derriere lui, son epouse *Wrỉtỉ* recevant de deux petits personnages superposes une libation et une offrande de tissu Avec certaines particularités, le style parait posseder des caractèristiques assez nettement «amarniennes»[8]

Le degagement de la chambre à piliers n° 2 (en fait sans doute trois «nefs» paralleles avec pour chacune un plafond voûté), ou du moins de ses parties conservees et accessibles, a amené peu de surprises, sinon la decouverte de quelques blocs caches dans le sable qui se sont avéres provenir de la tombe de Bakenrenef Bocchoris, le fameux vizir saïte dont la tombe se trouve un peu plus au sud[9]. Ces blocs portant une titulature du personnage ont eté officiellement remis à la Mission Italienne qui fouille, étudie et restaure son tombeau, et que dirige le Professeur Edda Bresciani

Comme les explorations préliminaires l'avaient suggéré, les deux piliers encore conservés de cette même chambre 2 (ceux de l'ouest) etaient decorés. Bien que très degrades, textes et representations subsistent encore en partie sur leurs faces est. On note particulierement une representation du vizir (aspect traditionnel, crâne rasé, habit caractéristique) nommé cette fois *ʿpr-ỉʿr l*, le *yod* et le *aleph* étant suivis de la bouche *r* surmontant un trait. Ainsi la lecture «complète» de ce nom se trouve-t-elle confirmée[10]; la graphie *ʿprỉ* apparait alors comme la forme abregee d'un nom theophore (avec l'element El) peut-être d'origine asiatique Pour en finir avec cette chambre à piliers, il faut encore noter qu'elle comporte de nombreuses traces de blocage et de consolidation du Nouvel Empire ou d'Époque Tardive (moëllons avec liant rosâtre caractéristique), comme d'ailleurs d'autres parties de la tombe ainsi que les hypogees voisins.

Au fond de cette chambre, vers l ouest, apparaissait une ouverture et ce qui était sans doute le sommet d'une porte, mais en contrebas, à un niveau inférieur. Et de fait, la fouille a amené la mise au jour d'un escalier de cinq marches s'interrompant brusquement pour laisser la place a un debut de puits menant vers cette porte. Il devait s'agir de l'acces aux appartements funeraires proprement dits. La fouille s'est faite à partir de la dans des conditions

particulierement difficiles. Mais aprés des couches constituees de fragments de *gebel* ecroulés, de sable et de deblais divers, on est parvenu a un ensemble completement bouleverse où on reconnaissait de nombreuses inhumations accompagnées de toutes sortes d'objets. Tout cela etait dans un desordre total et certains élements devaient provenir d'autres tombes plus ou moins voisines. De plus, un ou plusieurs incendies avaient extrêmement endommagé un certain nombre d'objets. D'autres enfin étaient retrouves incomplets. Il devait s'agir la de «laisses pour compte» de pillages anciens. Tout ce matériel est en cours d'etude. Pour la majorité de ses élements en tout cas, il semble bien dater du Nouvel Empire, mais pas necessairement de la seule XVIII[e] dynastie.

Outre de nombreux squelettes souvent disperses, on a trouve quelques momies mal conservees et plusieurs cercueils de bois très abimés avec des traces de representations ou de decors. Parmi les objets proprement dits, citons un chevet de bois, des fragments de steles (fig. 2), quelques bijoux, quatre scarabees, une harpe en bois incomplete et enfin de nombreux fragments de papyrus provenant d'un même *Livre des Morts* du Nouvel Empire, avec textes et vignettes.

Au fond de la chambre n° 4, à la fin de cette première saison, des blocs de rocher écroules bloquaient pratiquement le passage, tandis que sur la paroi droite (est) de la pièce, une sorte de passage percé aprés coup devait donner acces à d'autres chambres pleines de sable et de deblais.

C'est par ce passage et l'ensemble auquel il permettait d'acceder que commença la deuxieme campagne de fouille. Celle-ci se deroula du 16 mars au 16 mai 1982. Les conditions materielles etaient devenues particulierement difficiles compte tenu de l'etroitesse des lieux et de l'eloignement. Assez rapidement, nous sommes parvenus alors à un veritable petit carrefour de chambres et de puits (n[os] 6, 7, 8, 9 et 10). Il est possible que plusieurs tombes aient eté mises en communication assez tardivement. La decouverte de deux puits, dont l'un d'assez vastes dimensions, allait d'autre part nous faire accéder a deux autres niveaux. Le puits 8 prend son depart dans une piece située à quelques metres plus haut que les autres et à laquelle on accédait par une sorte de galerie (n[os] 11 et 12). Mais



Fig. 2. Stele (fragmentaire) decouverte dans la chambre 4 (Nouvel Empire). Detail. (Cliché de l'auteur)

nous n'avons pas encore pu poursuivre l'exploration de ce niveau, compte tenu de la presence de fissures importantes qu'il faudra d'abord renforcer. Il est en tout cas possible que ce niveau supérieur soit en relation avec un acces ouvrant sur la face orientale de la falaise et correspondant à une autre tombe.

La fouille et le vidage des puits, spécialement le n° 8, prit un certain temps. Toutes sortes d'objets ou de restes d'inhumations etaient meles aux deblais. Deux ouchebtis se trouvaient parmi eux, ainsi qu'une magnifique cuillere ou palette à cosmetique en ivoire teinté (rouge), affectant la forme d'un *tilapia nilotica*. Cet objet pisciforme, parfaitement bien conservé, est evidemment du Nouvel Empire[11]. En parvenant au fond de ce puits, on atteint un nouveau

niveau de chambres et de galeries. Là encore, les deblais, les fragments de *gebel* tombés des plafonds et le sable descendu par les crevasses emplissent les pièces sur une grande hauteur, de sorte que la fouille est longue et difficile. Seule la chambre (n° 13) sur laquelle ouvre le puits a pour l'instant été complètement étudiée. D'autres existent, aussi bien vers le nord que vers le sud (n°s 14, 15, 16 et 17), qu'il conviendra de fouiller également et qui mèneront sans doute vers encore d'autres pièces et d'autres passages (que l'on peut dès à présent entrevoir dans certains cas).

Outre divers restes et éléments d'inhumations mêlés à des objets très mal conservés et à de nombreux tessons, comme du reste aux autres niveaux, la fouille de la chambre 13 et l'examen des autres pièces ont donné lieu à un autre type de découverte. Dans les chambres 6 et 7 se trouvaient de grandes quantités de petits ossements d'animaux, souvent calcinés et pour la plupart provenant d'un seul type d'animal. Or, la fouille de la chambre 13 a permis de retrouver un certain nombre de momies de chats (fig. 3). Et



Fig. 3. Momie de chat trouvée dans la chambre 13, après enlèvement des bandelettes pour examen. (Cliché de l'auteur)

de fait, les chambres voisines et non encore fouillées paraissent contenir également des quantités de momies semblables, et les ossements trouvés plus haut se sont avérés être aussi ceux de chats. Les momies sont souvent dans un état médiocre et il paraît clair que tout cet ensemble a été l'objet d'un pillage généralisé. Cependant un certain matériel accompagne encore ces momies, lui-même étant très endommagé ou brûlé et mêlé d'éléments plus anciens (Nouvel Empire). Il faut attendre la suite de la fouille des chambres et des galeries du niveau inférieur pour en savoir plus, mais on peut d'ores et déjà penser qu'on a accédé là à tout ou partie de la nécropole des chats de Saqqarah, plusieurs fois mentionnée jusque dans les premières années du XX[e] siècle, mais jamais décrite ni étudiée. On sait d'ailleurs que cette nécropole, bien évidemment en relation avec le sanctuaire de Bastet, a fait l'objet d'une «exploitation» mercantile considérable, les momies de chats étant utilisées pour préparer de l'engrais largement exporté vers l'Europe[12].

Tels furent les principaux résultats de la seconde campagne à l'intérieur de la tombe d'Aper-El. Pour la troisième campagne, qui eut lieu du 18 novembre au 8 décembre 1982 et du 8 mars au 7 mai 1983, une nécessité s'imposait maintenant : assurer l'étude du riche matériel trouvé jusque-là dans des conditions favorables, sans que celle-ci soit gênée par la fouille, et surtout prendre un certain nombre de mesures de protection, de consolidation et de restauration. Ces dernières étaient d'autant plus nécessaires que nous travaillions dans un site un peu particulier. Aussi un certain nombre de points ont-ils été renforcés avec le concours d'artisans spécialisés. Des étais ont été posés, des piles maçonnées ont été élevées, d'énormes fragments de *gebel* écroulés ont été débités sur place afin d'être évacués et de permettre le passage (amenant ainsi le dégagement partiel de la chambre 5 au nord-ouest, derrière la limite de la fouille de la première campagne).

D'autre part, un des facteurs de dégradation les plus redoutables que nous ayons à affronter se trouve être, comme on l'a dit plus haut, l'humidité ; celle-ci est en effet d'autant plus dangereuse que la roche de la falaise est un calcaire où alternent des bancs dur et des marnes sableuses contenant de nombreux lits de gypse fibreux. Or, sous l'action de l'humidité ce gypse se dissout, fragilisant ainsi

la roche et amenant des efflorescences salines à la surface des parois (d'où la dégradation des décors, des inscriptions et des couleurs). Fort heureusement, la Mission a reçu sur ce point l'aide efficace de M. Michel Wuttmann, chimiste-restaurateur spécialisé, qui a pris un certain nombre de mesures contre ce problème. Après étude chimique, des solutions protectrices ont été appliquées en divers endroits. Accompagnées de nettoyages et de mises en valeurs des couleurs, elles ont permis d'améliorer en outre la présentation des parois encore décorées ainsi que la lecture de certaines inscriptions presque effacées. D'autre part, M. Wuttmann a également procédé à la restauration et au nettoyage d'objets trouvés antérieurement, particulièrement en bois et en métal.

Cette troisième campagne a également bénéficié de la collaboration précieuse de M. Mark Lehner, archéologue bien connu dont le nom est tout particulièrement associé aux recherches sur le Sphinx de Giza. M. Lehner a réalisé un plan complet de la tombe et de ses dépendances (voir fig. 1), ainsi que des coupes et des profils selon tous les axes possibles. De plus, il a pu également réaliser une axonométrie de tous les éléments jusqu'à présent dégagés, qui permettra de se faire une meilleure idée de cet ensemble d'autant plus complexe qu'il se situe sur au moins trois niveaux. Enfin M. Lehner a procédé à une levée topographique du site, permettant de situer les tombes et les parties fouillées dans le contexte général de la falaise du Bubasteion.

Il faut maintenant revenir rapidement sur la seconde campagne de fouille. En effet, en dehors de la tombe d'ʿAper-El proprement dite, on a également procédé à une exploration préliminaire des abords de celle-ci, qui a permis de faire un certain nombre de constatations ou de découvertes. Cette exploration était nécessaire pour connaître la configuration du *gebel* à l'entrée de la tombe et pour s'assurer que celle-ci ne présentait pas de points trop faibles demandant à être immédiatement renforcés (cf. Pl. I).

Or, en dégageant le *gebel* légèrement sous la tombe d'ʿAper-El, nous avons vu apparaître le sommet des ouvertures de deux autres tombes, totalement inconnues jusque-là, semble-t-il. Il n'était pas question de procéder à une fouille systématique et complète, mais il fallait voir si là encore l'humidité n'avait pas provoqué trop de dégâts et il fallait éventuellement poser des portes de protection comme nous l'avions fait pour la tombe du vizir. Les deux sépultures se trouvent pratiquement l'une contre l'autre. Celle de droite (à l'est), presque sous celle d'ʿAper-El, est petite et offre des traces de décors, avec à l'extérieur des restes d'inscriptions. Comme elle est largement fermée par un mur de blocage contemporain ou tardif, nous nous sommes contentés de la murer en attendant qu'elle soit étudiée à son tour. Celle de gauche en revanche était d'emblée plus considérable et contient encore décors et textes parfois bien conservés. Dans la partie de celle-ci la plus proche de la porte se trouvait quantité de sable éolien que nous avons ôté afin de prendre les mesures de préservation nécessaires. Et ainsi une porte de bois à deux battants a pu être apposée sur l'ouverture. La chapelle de cette tombe se trouve être elle aussi bloquée en partie par un mur sans doute contemporain. Mais dans la partie accessible et fouillée se trouvaient un certain nombre de fragments de très beau calcaire de Toura décorés et peints (cf. Pl. II). En fait, il semble que les parois originelles de la tombe, elle-même décorées et inscrites mais taillées dans le mauvais calcaire local, aient été plus tard revêtues de nouveaux murs en calcaire rapporté; ces derniers ont malheureusement été largement découpés (au siècle dernier?) et nous n'en avons retrouvé pour l'instant qu'un certain nombre de fragments dans la partie dégagée (ainsi qu'à l'extérieur).

Cette tombe semble avoir été celle d'un important personnage nommé *Mry-Rʿ*, dont les titres étaient nombreux. Citons entre autres ceux de «chef du trésor» (*mr ḫtmw*), «scribe royal» (*sš nsw*) et «intendant du roi quand celui-ci était un enfant» (*mr pr n nsw ti sw m inpw*). Son épouse se nommait *Bikt*, forme peut-être abrégée de *Bikt-ʾImn*. Il semble que Meryrê soit connu autrement et qu'il ait été contemporain d'Aménophis III[13]. Les recherches ultérieures permettront d'en savoir plus sur cette tombe qui fut très belle et sur cet important personnage.

La même préoccupation pour la sécurité et la préservation des tombes a amené, durant cette seconde saison, le dégagement de l'inscription déjà publiée de la tombe de *Rš* (Resh). À cette occasion, des représentations (personnages) et d'autres textes ont été mis au jour. Des mesures de précaution ont également été prises

(cf. Pl. III). Quant aux autres tombes, leur accès a pour l'instant été muré[14].

Une publication réunissant toutes ces premières données est en cours de préparation. D'autre part, les fouilles et les travaux en relation avec elles (étude, préservation, restauration) vont se poursuivre durant le printemps 1984. Ainsi l'avenir permettra-t-il certainement de résoudre certains problèmes en suspens, tout en suscitant d'un autre côté de nouvelles questions.

NOTES

1. Voir *BSFE* 84, mars 1979, 21-32.

2. Pour plus d'informations, on se reportera aux rapports préliminaires publiés par l'auteur dans *ASAE* 68, 1982, 63-9 et pl. I-II (Ire campagne), et *ASAE* 70 (sous presse — IIe et IIIe campagnes). Voir aussi *Le Courrier du CNRS 49*, janvier 1983, 37-44 (et couverture).

3. Sur le Bubasteion, voir De Meulenaere, *CdE* 35/69-70, 1960, 104-7, et Guilmot, *ibid.* 37/74, 1962, 359 sq. Pour la nécropole des chats plus particulièrement, cf. par exemple Perring, in Vyse, *Operations carried on at the Pyramids of Gizeh*, III, p. 89, et cartes entre 36 et 37; Mariette, *Le Sérapeum de Memphis* I, p. 75; Wilcken, *Urkunden der Ptolemäerzeit*, I, p. 10.

4. De Morgan, *Carte de la nécropole memphite*, 10.

5. Ces brèves notes de Petrie (environ une page) sont conservées au Griffith Institute à Oxford (réf. : A. H. Sayce Mss. 14 b, c [supra]). J'ai pu en prendre connaissance grâce à l'obligeance du Dr. J. Malek. C'est un des passages copiés par Petrie qui laissait entendre que la forme complète du nom 'Aperia était 'Aper-El, mais aussi une mention dans Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen in Aegyptischen*, II, p. 14 [255], reprise par Ranke, *PN* I, 60, 14. Voir aussi *TB* III², 2/1, p. 562.

6. Une inscription maintenant extérieure de cette tombe a été publiée par l'auteur, in *RdE* 31, 1979, 135-51.

7. Compte tenu de la topographie particulière des lieux et des nécessités de la fouille, il a été décidé de numéroter les divers éléments (chambres, galeries, passages, puits, etc.) dans l'ordre où ils ont été découverts et explorés. Ces numéros n'ont donc aucune autre valeur que de dénomination pratique et parler par exemple de «puits 8» n'implique pas l'existence de sept autres puits trouvés antérieurement : on pourrait tout aussi bien parler de «8 (puits)» ou «4 (chambre)», par exemple.

8. Voir *BSFE* 84, 28 et 27, fig. 3, pour un détail de cette scène non encore dégagée.

9. Cf. *TB* III², 2/2, p. 588-591. Ajouter maintenant E. Bresciani et alii, *Saqqara I. Tomba di Boccori – La Galleria di Padineit*, Pise 1983.

10. Cette graphie «complète» se trouve à deux reprises sur ce pilier; bien que chaque fois très peu lisible, elle est cependant sûre. C'est l'une d'elles qu'a vue

Petrie (cf. *supra* et n. 5), à un moment où cette chambre était peut-être moins ensablée et inaccessible que nous ne l'avons trouvée.

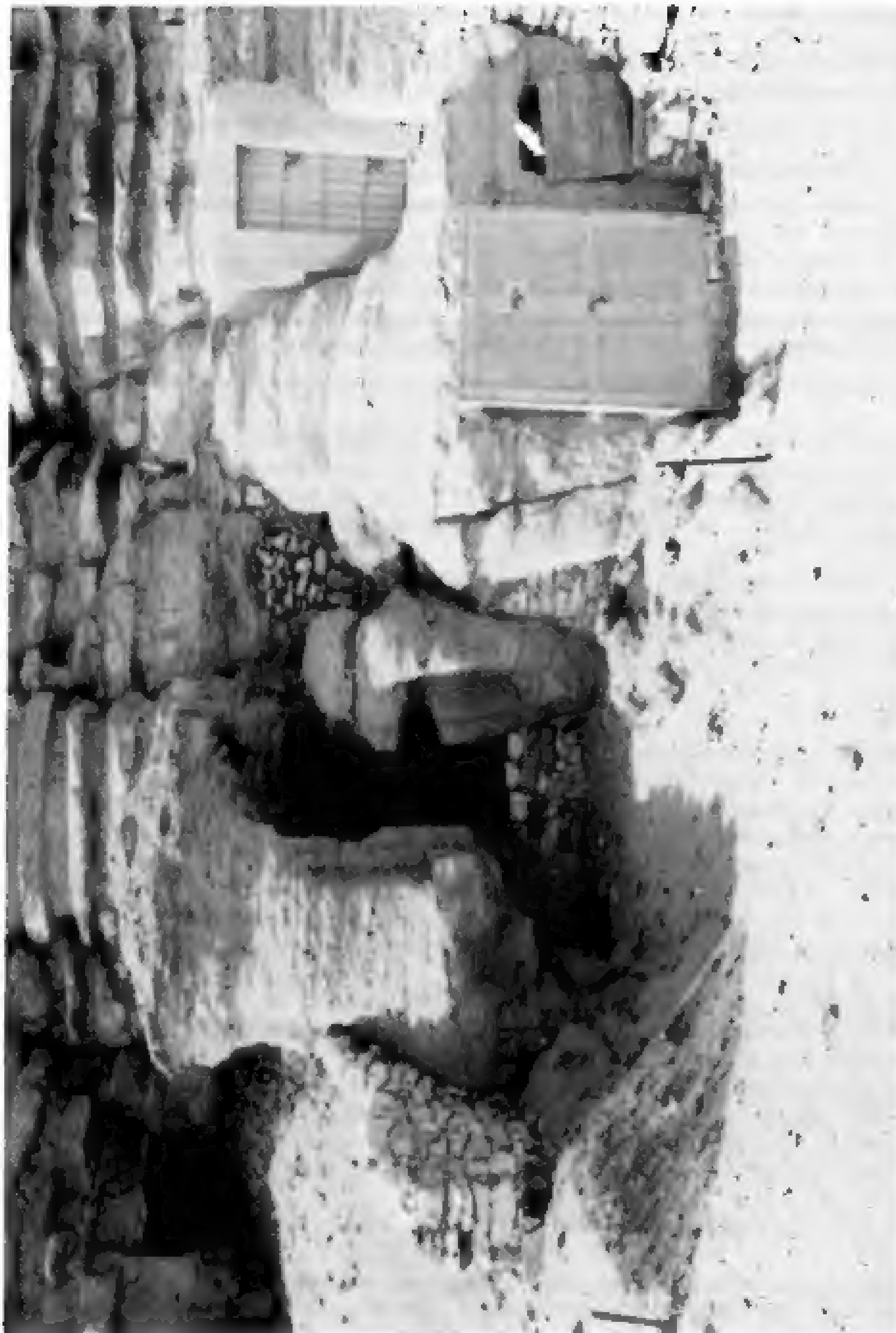
11. Pour des photos de cet objet, voir *Le Courrier du CNRS* 49, couverture en couleurs (recto ou face pleine) et p. 42, *infra* (verso ou face à demi évidée), ainsi que *ASAE* 70 (à paraître).

12. Voir plus haut et n. 3. Sur la transformation des chats en engrais, cf. par exemple Lortet et Gaillard, *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte* I, p. IV.

13. Cf. *TB* III², 2/2, p. 706, où la tombe de Meryrê — sans doute celle que nous avons retrouvée — est encore classée dans une rubrique «position unknown». Voir aussi *TB* III², 2/1, p. 572.

14. L'une d'elles est au nom d'un chef du trésor/chancelier (*mr ḫtmw*) appelé *Nḥsy*. Il pourrait bien s'agir de la tombe du chancelier de ce nom qui exerça sa charge sous la reine Hatchepsout, comme je l'ai suggéré dans un article à paraître dans *Hommage à A. Guthub* («Un chancelier nommé Nehesy»).

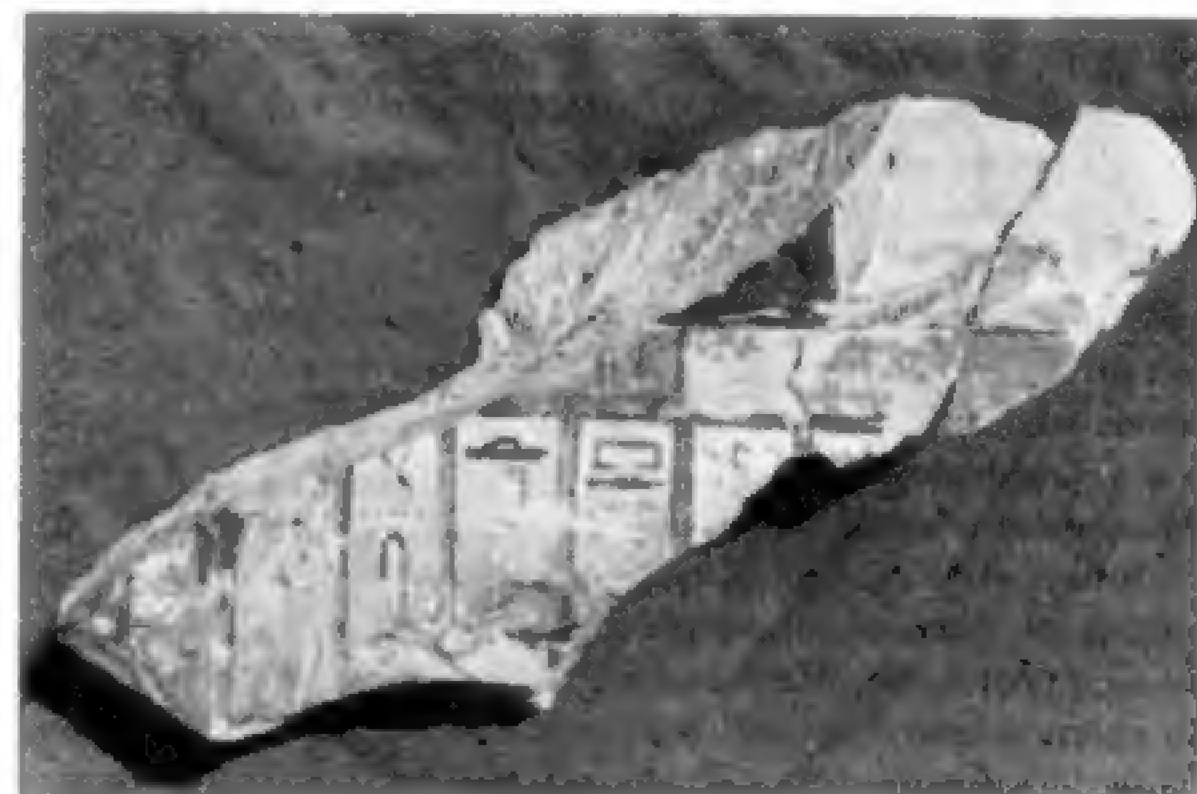
Pl. I



Vue générale du site au cours de la seconde campagne. En haut à droite, entrée de la tombe d'"Aper-El. Au-dessous, tombe de Meryré (porte à deux vantaux). Au centre, tombe de Resh. (Cliché de l'auteur).

Pl. II





Tombe de Meryré. Deux fragments provenant des parois en calcaire rapporté. (Clichés de l'auteur).

Pl. III





Tombe de Resh. Paroi décorée et mur de blocage antique, au moment de leur découverte, puis au cours de travaux de consolidation et de protection. Seconde campagne. (Clichés de l'auteur).

